



HAL
open science

Fintechs et inclusion financière

Chloé Vives

► **To cite this version:**

| Chloé Vives. Fintechs et inclusion financière. Gestion et management. 2021. dumas-03565740

HAL Id: dumas-03565740

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03565740v1>

Submitted on 11 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Fintechs et inclusion financière

Présenté par : Chloé VIVES

**Entreprise d'accueil : BNP Paribas, 14 place
Victor Hugo, 38000 Grenoble**

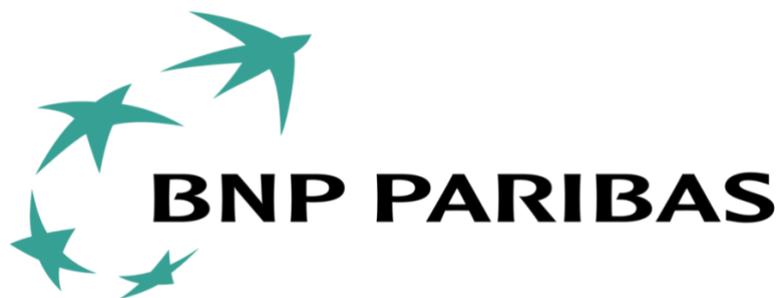
Date de stage : du 01/03/21 au 02/07/21

**Tuteur entreprise : Amélie TERMOZ-MASSON
Tuteur universitaire : Geoffroy ENJOLRAS**

**Master 2 FC FEGR
Finance des Entreprises et Gestion des Risques
2020 - 2021**



Fintechs et inclusion financière



Mémoire de recherche

Présenté par : Chloé VIVES

Entreprise d'accueil : BNP Paribas Grenoble Victor Hugo

Tuteur entreprise : Amélie TERMOZ-MASSON

Tuteur universitaire : Geoffroy ENJOLRAS

Avertissement :

Grenoble IAE, au sein de l'Université Grenoble Alpes, n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires des candidats aux masters en alternance : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Tenant compte de la confidentialité des informations ayant trait à telle ou telle entreprise, une éventuelle diffusion relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut être faite sans son accord.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
PARTIE 1: - LES FINTECHS BOULEVERSENT LE SECTEUR BANCAIRE TRADITIONNEL	9
CHAPITRE 1 – DEFINITION DES CONCEPTS.....	10
I. Définition du concept de « Fintechs ».....	10
II. Définition du concept « d’inclusion financière »	12
CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL.....	15
I. L’émergence des Fintechs.....	15
II. La modification du paysage financier	19
III. Les organismes de réglementation du secteur financier faces à l’arrivée des Fintechs	26
CHAPITRE 3 – FINTECHS ET EVOLUTION DES SERVICES FINANCIERS	28
I. La Blockchain : Une innovation disruptive ?.....	28
II. L’agilité des Néobanques face aux acteurs financiers traditionnels	30
III. De nouvelles formes de financement aux particuliers et aux entreprises	32
PARTIE 2 - ÉTUDE EMPIRIQUE	34
CHAPITRE 4 – L’INCLUSION FINANCIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENTS VIA LES FINTECHS	35
I. Revues de littérature.....	35
II. Implications macroéconomiques.....	38
III. Inclusion financière et inégalité des revenus.....	41
CHAPITRE 5 – LES OUTILS D’INCLUSION FINANCIERE	42
I. La monnaie mobile.....	42
II. L’accès au crédit par les « prêteurs fintechs »	45
III. Paiements internationaux et diffusion des richesses	49
CHAPITRE 6 – LES LIMITES DE L’INCLUSION FINANCIERE GRACE AUX FINTECHS.....	50
I. L’inclusion numérique	50
II. Banque et déshumanisation.....	52
III. Un effet d’exclusion financière.....	53
SYNTHESE	55

INTRODUCTION

« Si nous résolvons ces grands problèmes d'inclusion financière, ce sera grâce à de nouveaux modèles commerciaux, de nouvelles technologies et de nouvelles innovations. Les données nous permettent de savoir quelles innovations fonctionnent et lesquelles ne fonctionnent pas ». Ce sont les mots de Rodger Voorhies de la Fondation Bill et Melinda Gates en 2014. Cette même fondation à financer en 2011, l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI), un réseau de décideurs et de régulateurs de quatre-vingt-dix pays en développement. La moitié de ses membres ont signé la déclaration de Maya, un engagement commun à « atteindre les 2,5 milliards de personnes non bancarisées dans le monde » et à mettre en place des stratégies nationales d'inclusion financière.

Il apparaît clairement que les Fintechs ont désormais largement dépassé le stade de la tendance passagère et sont devenues un acteur majeur du monde financier. Cette innovation technologique est vue comme une solution à l'inaccessibilité des services financiers. En effet, l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et les principes de haut niveau du G20 pour l'inclusion financière numérique soulignent l'importance d'exploiter le potentiel des Fintechs pour réduire l'exclusion financière et les inégalités de revenus. Dans cet environnement, la Fintech crée des opportunités importantes, aidée par la possession croissante de téléphones mobiles et l'accès à Internet. Le financement en faveur des pauvres s'est déplacé du microcrédit vers l'inclusion financière, un terme qui englobe une gamme beaucoup plus large de produits et de fournisseurs financiers.

Les Fintechs s'imposent peu à peu dans notre quotidien et semblent prendre une place de plus en plus importante dans les comportements individuels des consommateurs. Il convient alors de s'interroger sur les potentiels atouts que peuvent engendrer les Fintechs à une échelle sociétale. Dès lors, outre la maximisation de l'utilité marginale du consommateur car les prix des services financiers diminuent, ma sensibilité au sujet des inégalités de développement, notamment entre les pays riches et les pays les moins avancés, m'a amené à m'intéresser aux liens supposés entre Fintechs et inclusion financière.

Ce mémoire va aborder les concepts clés de l'innovation technologique dans le secteur des Fintechs, les nouveaux rapports de force entre startups et acteurs financiers traditionnels et les moyens que mettent en œuvre les Fintechs pour un meilleur accès aux services financiers dans le monde. Les Fintechs sont une innovation technologique qui révolutionnent le monde bancaire et financier. Elles proposent des business modèles et des produits/services financiers nouveaux, prônés comme accessibles et peu coûteux. Ces solutions sont de plus en plus utilisées par les consommateurs au détriment de ceux proposés par les acteurs financiers traditionnels et ont donc donné lieu à de nombreux rapprochements entre les deux ces dernières années. L'inclusion financière est selon la Banque Mondiale, « la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute

une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables. ».

Les initiatives politiques visant l'inclusion financière se sont accélérées depuis la crise financière mondiale. La croissance des investissements dans les Fintechs a été phénoménale. Selon Accenture (2016), les investissements mondiaux dans les entreprises Fintechs au premier trimestre 2016 ont atteint 5,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 67 % par rapport à la même période l'année précédente, et le pourcentage d'investissements destinés aux entreprises Fintechs en Europe et en Asie-Pacifique a presque doublé pour atteindre 62 %. Malgré les gains importants réalisés en matière d'inclusion financière ces dernières années, 1,7 milliard d'adultes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services financiers formels, et 760 000 de ceux qui y ont accès ne les utilisent toujours pas, selon la base de données Global Findex. Les raisons souvent invoquées pour ne pas avoir ou utiliser un compte dans une institution financière sont le coût élevé, la distance et les exigences en matière de documentation.

Ce cadre théorique nous amène à nous poser la question suivante : ***Les Fintechs peuvent-elles être facteur d'inclusion financière et de démocratisation des services financiers au grand public ?***

Pour répondre à l'interrogation relative à la corrélation entre « présence de Fintechs » et « niveau d'inclusion financière », nous proposons l'analyse suivante : Le niveau de développement des Fintechs parvient à expliquer les différents niveaux d'inclusion financière d'une région à l'autre. Nous allons chercher à voir qu'au sein des pays développés, les Fintechs sont en pleine expansion et réussissent à démocratiser les services financiers au grand public. Puis à travers une étude spécifique du développement des Fintechs au sein des pays en développement, nous pourrons ainsi mieux observer si ce facteur a un impact réel et corrèle avec le niveau d'inclusion financière de la population.

Afin de répondre à cette problématique nous allons, dans un premier temps, étudier en quoi les Fintechs bouleversent le secteur bancaire traditionnel. Dans un second temps, nous allons effectuer une étude empirique qui se basera sur différentes revues de littérature afin de pouvoir apporter une meilleure construction de notre réponse. Notre étude va s'articuler autour de six chapitres : (I) Tout d'abord nous allons définir les concepts clés. (II) Nous allons étudier le cadre conceptuel de notre sujet à travers la manière dont les Fintechs modifient le paysage bancaire et financier. (III) Nous verrons en quoi les nouvelles offres que proposent les Fintechs démocratisent les services financiers au grand public. (IV) Nous allons étudier les implications macroéconomiques des Fintechs. (V) Nous nous concentrerons sur l'étude de l'inclusion financière dans les pays en développement grâce aux Fintechs (VI) Pour finir nous verrons que l'inclusion financière par le prisme des Fintechs est en réalité limitée, que ce soit dans les pays en développement ou développés. Enfin, nous présenterons les résultats et analyses de notre étude empirique afin de répondre à la problématique de ce mémoire.

PARTIE 1 :

-

**LES FINTECHS BOULEVERSENT LE SECTEUR BANCAIRE
TRADITIONNEL**

CHAPITRE 1 – DEFINITION DES CONCEPTS

Dans cette partie nous allons voir de quelles manières les Fintechs bouleversent le secteur bancaire traditionnel. Tout d’abord en définissant les concepts de « Fintechs » et « d’inclusion financière ». Puis nous verrons à travers un cadre plus conceptuel, comment les Fintechs agissent sur l’inclusion financière en théorie. En passant de l’émergence de cette innovation, aux nouveaux défis de réglementations pour ces nouveaux acteurs qui font face aux acteurs bancaires traditionnels, nous verrons comment le paysage financier s’est modifié grâce à aux services innovants que proposent les Fintechs pour les particuliers et les entreprises.

I. DEFINITION DU CONCEPT DE « FINTECHS »

Le terme « Fintechs » est une contraction de « Financial Technology ». Ce concept désigne des technologies associées au secteur financier. Les Fintechs font référence aux startups non financières ayant un fort caractère technologique et qui ciblent le secteur financier. En personnalisant et en adaptant leurs offres à un public plus large que les institutions bancaires traditionnelles, les Fintechs donnent aux clients une alternative pour ne plus passer par l’intermédiaire des banques. Cette définition est soutenue par une analyse récente de la littérature qui mentionne : l’application de l’informatique dans la finance, les start-ups et les services ; comme les trois principaux sujets abordés dans les publications sur les Fintechs (Zavolokina et al. 2016)¹.

Les services proposés par les sociétés Fintechs sont divers et variés, et évoluent quotidiennement. En effet, le concept de Fintech est en constante évolution car il suit le rythme de développement des nouvelles technologies. Dans les années 90, les Fintechs représentaient des logiciels archaïques dans des ordinateurs, puis des applications mobiles après l’apparition des smartphones à la fin des années 2000 et enfin des technologies de pointe comme l’Intelligence Artificielle (IA) depuis le milieu des années 2010. A ce jour, les quatre principales activités bancaires et financières sur lesquelles les Fintech sont positionnées sont : la tenue de compte, l’émission et la gestion de la monnaie, le financement et l’épargne, ainsi que la gestion de l’investissement.

Grâce à l’utilisation de technologies innovantes et connectées, ces sociétés ont montré ces dernières années leur fort potentiel de développement, à tel point que certains auteurs définissent le concept de Fintechs comme une « innovation financière » à part entière. C’est le cas de Thomas Puschmann (2017)² qui lie ce concept à « l’acte de créer puis de vulgariser de nouveaux instruments

¹ Zavolokina L, Dolata M, Schwabe G (2016) Fintech - what’s in a name? In: Proceedings of the 37th international conference on information systems. Dublin

² T. Puschmann: Fintech, Bus Inf Syst Eng 59(1):69–76 (2017)

financiers ainsi que de nouvelles technologies, institutions et marchés financiers ». En ce sens, on observe que les innovations financières comme les Fintechs sont divisées en différentes catégories d'objets d'innovation :

- les produits et services (par exemple, la monnaie mobile)
- les structures organisationnelles (par exemple, l'externalisation du traitement du crédit)
- les processus (par exemple, la demande et le traitement du crédit en ligne)
- les systèmes (par exemple, la Blockchain comme nouvelle infrastructure financière)
- des modèles d'entreprise (par exemple, le crowdlending)

Ainsi, Pushmann démontre que les Fintechs sont une forme particulière d'innovation financière.

Dans la littérature, Shin et Lee (2017)³ définissent ce concept comme un « écosystème Fintech » constitué de cinq acteurs majeurs. Ensemble, ces éléments contribuent à l'innovation, stimulent l'économie, facilitent la collaboration et la concurrence dans le secteur financier et profitent aux consommateurs de ce secteur.

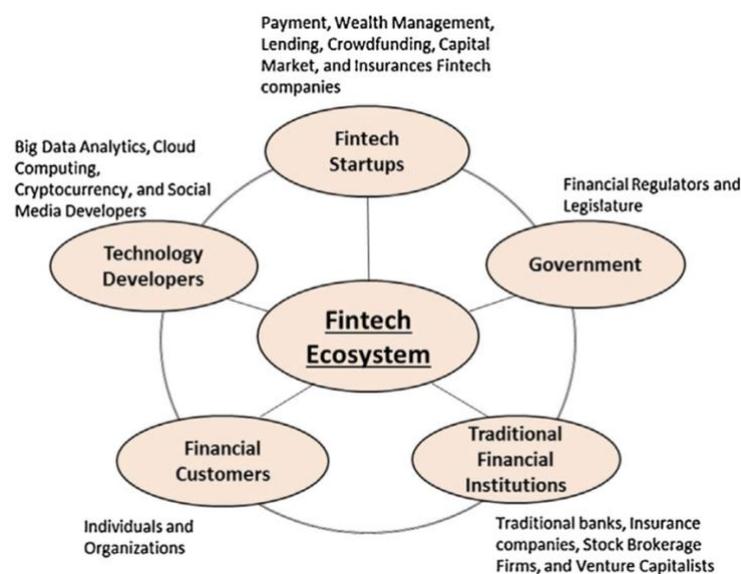


Figure 1 : Les cinq éléments de l'écosystème des Fintechs

La *figure 1* montre les cinq éléments de l'écosystème Fintech. On y observe :

- **Les start-ups Fintech**, qui ont été à l'origine d'innovations majeures dans les domaines du paiement, de la gestion de patrimoine, du prêt, du financement participatif, du marché des capitaux et des assurances. En réduisant les coûts et en fournissant des services plus

³ I.Lee, Y.J.Shin. 2017. Fintech: Ecosystem, business models, investment decisions, and challenges. Business Horizons. Vol 61. pp 35-46

personnalisés que les sociétés financières traditionnelles, elles ont participé au phénomène de dégroupage des services financiers, qui a fortement perturbé les banques.

- **Les développeurs de technologies**, qui créent un environnement favorable aux startups Fintech pour lancer rapidement des services innovants. Ils fournissent une infrastructure à faible coût pour le développement des services de ces sociétés.
- **Les gouvernements**, qui ont mis en place un environnement réglementaire favorable aux Fintechs depuis la crise financière de 2008 afin de stimuler l'innovation Fintech et de faciliter la compétitivité financière mondiale.
- **Les institutions financières traditionnelles** sont également une force motrice majeure dans l'écosystème Fintech car elles ont réévalué leurs modèles commerciaux existants et développé des stratégies pour adopter l'innovation Fintech.
- **Les clients financiers**, qui sont la source de génération de revenus pour les entreprises Fintech. Une enquête de Goldman Sachs (2015)⁴ a révélé que l'utilisation des services Fintech est plus importante chez les clients plus jeunes, urbains et ayant des revenus plus élevés. Actuellement, les millennials (personnes âgées entre 18 et 34 ans) constituent une part importante de la consommation Fintech dans la plupart des pays. Mais quand est-il des personnes se situant hors de cette tranche d'âge, sans revenus ou se trouvant dans des pays en développement ? Est-ce que les innovations Fintechs pourraient favoriser une meilleure inclusion financière ?

II. DEFINITION DU CONCEPT « D'INCLUSION FINANCIERE »

Selon la Banque Mondiale, l'Inclusion Financière est définie comme « la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables. »⁵ En effet, l'accès à un compte d'opérations courantes constitue la première étape vers une inclusion financière permettant ainsi d'améliorer globalement le niveau de vie des individus.

De nombreux économistes ont réussi à démontrer empiriquement que le développement financier entraînait une croissance économique. Considérée comme un facteur de progrès et de développement basé sur la finance, l'Inclusion Financière est donc devenue depuis 2010 un sujet central autour duquel plus de 55 pays ont réaffirmé leurs engagements et leurs stratégies nationales à cet effet.

⁴ Goldman Sachs, The Future of Finance: The socialization of finance, March 13, 2015

⁵ <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

Si l'on revient sur les études menées par Leyshon et Thrift entre 1995 et 1996⁶ au sujet de l'Exclusion Financière, on peut comprendre par quels mécanismes les institutions financières ont façonné et accentué structurellement l'inégalité en favorisant systématiquement "les riches et les puissants". En effet, en discriminant certains groupes socio-économiques plus pauvres et défavorisés, le système financier a creusé petit à petit un fossé accentuant l'effet d'Exclusion Financière.

En ce sens, dans son article « *Governing Poverty in a Neoliberal Age: New Labour and the Case of Financial Exclusion* »⁷ (2013), Marron explique que l'Exclusion Financière reflète les discours néolibéraux prônant le rôle de la responsabilité individuelle, de l'autonomie et de la participation des consommateurs au sein des marchés. Réciproquement, l'Inclusion financière permettrait de comprendre la relation entre la finance et les pauvres.

En reprenant le fondement de la théorie financière, on sait que les institutions et les marchés financiers jouent un rôle crucial dans l'allocation efficace des ressources en capital entre les ménages et les entreprises. Toutefois, en raison des imperfections du marché et de l'asymétrie de l'information, l'allocation optimale des ressources en capital peut être compromise. Ainsi, certaines entreprises et certains ménages peuvent se retrouver exclus des marchés financiers, impactant négativement la croissance économique. Par exemple, les ménages à faibles revenus ne peuvent pas payer le prix de certains produits financiers, ou encore ne connaissent pas d'autres produits, ou encore ne sont pas psychologiquement préparés à se considérer comme des acteurs financiers.

Ici se pose donc la question de l'éducation financière pour favoriser l'Inclusion Financière et réduire les inégalités. En prenant le problème dans l'autre sens et en parlant de problématique « d'accessibilité individuelle » plutôt que de « marginalisation structurelle », les politiques se sont concentrés sur la suppression des obstacles à la participation à des activités financières "de base". Par exemple, des subventions ou encore des partenariats public-privé et des réglementations relatives à la création de marchés devaient inciter les banques à créer de nouveaux produits adaptés aux exclus. En persuadant ces dernières d'étendre leurs offres de services financiers aux exclus, alors elles prodigueraient des campagnes d'éducation financière et les exclus seraient à leurs tour mieux éduqués financièrement parlant.

⁶ Leyshon, A. and Thrift, N. (1995), 'Geographies of Financial Exclusion: Financial Abandonment in Britain and the United States', *Transactions of the Institute of British Geographers*, 20 (3), pp. 312–41. & Leyshon, A. and Thrift, N. (1996), 'Financial Exclusion and the Shifting Boundaries of the Financial System', *Environment and Planning A*, 28 (7), pp. 1150–56.

⁷ Marron, D. (2013) 'Governing Poverty in a Neoliberal Age: New Labour and the Case of Financial Exclusion', *New Political Economy*, 18 (6), pp.785-810

Au niveau mondial, l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable reconnaît le rôle crucial en matière d'Inclusion Financière dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la réduction des inégalités. Malgré les importants progrès réalisés ces dernières années, beaucoup n'ont toujours pas accès aux services financiers. Les raisons souvent invoquées sont : le coût élevé, la distance et les exigences en matière de documentation (Demirgüç-Kunt et al. 2018)⁸. De plus, les pays qui s'efforcent d'accélérer l'inclusion financière se heurtent à des obstacles qui entravent leurs progrès. Par exemple :

- S'assurer que les populations difficiles à atteindre, comme les femmes et les ruraux pauvres, ont bien accès aux services financiers.
- Renforcer les connaissances du secteur financier chez les citoyens pour qu'ils soient à même de comprendre l'offre.
- Concevoir des produits financiers utiles, pertinents et adaptés aux besoins des consommateurs.
- Introduire de solides cadres de protection des consommateurs et adapter les autorités de réglementation et de supervision en exploitant les nouvelles technologies (« Regtech »).
- Généraliser la possession d'une pièce d'identité, encore insuffisamment répandu dans le monde, pour ouvrir un compte en banque et accéder à des capitaux et des crédits.

Comme l'indiquent les rapports annuels de l'Alliance for Financial Inclusion (AFI), les principaux engagements de la déclaration de Maya (2011 et mise à jour en 2015) formulés par un groupe d'institutions de pays en développement sont : l'éducation financière et l'accès aux services financiers numériques (paiements électroniques, services financiers mobiles et agents bancaires). Ainsi, grâce à la diffusion rapide des technologies mobiles dans les pays en développement, les fournisseurs financiers voient une solution afin d'atteindre les non-bancarisés et favoriser l'Inclusion Financière.

En effet, les régions les plus importantes en termes de population non bancarisée, à savoir l'Afrique subsaharienne, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, mettent l'accent sur les services financiers numériques tels que les Fintechs comme solution aux problèmes d'accès de la population des zones rurales, dont l'empreinte numérique par l'utilisation des téléphones mobiles est importante. Selon les estimations de l'Omidyar Network, 1,7 milliard des 2 milliards de personnes n'ayant pas d'accès formel à la finance disposerait d'un téléphone portable (Costa et Ehrbeck 2015)⁹.

⁸ Demirgüç-Kunt, A., L. Klapper, D. Singer, S. Ansar, and J. Hess. 2018. *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the FinTech Revolution*. Washington, DC: The World Bank.

⁹ Costa, A. and Ehrbeck, T. (2015), 'A Market-building Approach to Financial Inclusion', *Innovations*, 10 (1-2), pp. 1-2.

CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL

Certains auteurs comme Couphlan et Coglán (2002) voient l'émergence de la Fintech comme le résultat de l'interaction entre les organisations financières, les consommateurs et les marchés. Le développement rapide de l'écosystème Fintech provoque des changements structurels au sein du système financier avec la migration de certains services vers des entreprises innovantes non-financières.

I. L'ÉMERGENCE DES FINTECHS

A. *Historiquement*

Le terme "Fintech" a été mentionné pour la première fois au début des années 1990 par John Reed, président de Citicorp, lors du « Smart Card Forum ». Ce concept représente alors l'émergence des premières technologies de l'information dans les services de gestion des banques (par exemple les distributeurs de billets automatiques) et dans les services financiers de l'époque (par exemple, les logiciels d'aide à la gestion de patrimoine pour les conseillers financiers).

Les marchés financiers du monde entier ont été profondément affectés par la révolution Internet au début des années 1990, l'un de ses principaux effets étant la baisse des coûts des transactions financières. Les progrès technologiques induits par la révolution Internet ont changé le visage du secteur des services financiers et ont conduit au développement de la finance électronique (e-finance). L'e-finance désigne toutes les formes de services financiers tels que les services bancaires, les assurances et les opérations boursières réalisées par des moyens électroniques, notamment l'internet. L'e-finance permet aux particuliers et aux entreprises d'accéder à des comptes, de faire des transactions et d'obtenir des informations sur des produits et services financiers sans être en contact physique avec des sociétés financières. De nombreux modèles commerciaux d'e-finance sont apparus dans les années 1990, notamment la banque en ligne, les services de courtage en ligne, le paiement mobile et la banque mobile.

L'augmentation du nombre d'utilisateurs de smartphones au milieu des années 2000 a facilité la croissance de la finance mobile, comme le paiement mobile et la banque mobile, qui est une extension de la finance électronique. Les institutions financières ont permis à leurs clients non seulement d'accéder aux informations sur les comptes bancaires, mais aussi d'effectuer des transactions, comme le paiement de factures et le transfert d'argent, via leur appareil mobile.

Ainsi, grâce au développement de l'e-finance, des technologies mobiles, des services de réseaux sociaux, des médias sociaux, de l'intelligence artificielle et de l'analyse des données massives, l'innovation Fintech s'est réellement démocratisée après la crise financière de 2008.

B. Fintech : entre crises et résilience

La pandémie de Covid-19 a propulsé les Fintechs au premier plan des débats sur l'avenir de l'économie mondiale. Alors que les Fintechs ont contribué au bon fonctionnement du système financier, en facilitant les flux financiers en ligne, ces dernières sont confrontées à la première récession de leur histoire. En effet, les start-up Fintechs sont encore jeunes et n'ont jamais connu de récession économique jusqu'à aujourd'hui. La crise du Covid-19 est le premier test majeur de la résilience de l'industrie des Fintechs.

La crise sanitaire du Covid-19 a créé de nouvelles opportunités pour les Fintechs afin d'accélérer l'inclusion financière dans un contexte de distanciation sociale. Alors que les gouvernements du monde entier optent pour des mesures de confinement et de distanciation sociale restrictives afin de maîtriser la contagion du virus ; les technologies financières, y compris l'argent mobile, ont aidé les individus et les entreprises à maintenir ou à accroître un accès aux services financiers pendant ces périodes de confinement et de fermeture/réouverture des commerces. Ces évolutions pourraient contribuer à accélérer le passage des services financiers traditionnels aux services financiers numériques. C'est d'ailleurs ce qu'il s'est passé lors de l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) en 2003 : il y a eu une réelle accélération du lancement des paiements numériques et du commerce électronique en Chine.

Malgré tout, la crise du Covid-19 a provoqué des perturbations majeures dans l'économie mondiale et le secteur des Fintechs n'a pas été épargné. Premièrement, les conditions de financement se sont endurcies et ont affecté les grandes et les petites sociétés de Fintechs disposant de maigres réserves de liquidités. D'après les données du rapport de CBInsights publié en Mai 2020¹⁰, on peut déjà observer l'impact de cette crise : les activités de financement Fintech se sont arrêtées au premier trimestre 2020, entraînant le pire premier trimestre de financement Fintech depuis 2017 lorsque les investisseurs ont retiré leurs investissements. De plus, la crise économique, et en particulier l'effondrement de la consommation notamment dans les secteurs fortement touchés comme l'hôtellerie, la restauration, les compagnies aériennes et même le commerce de détail, a entraîné une grosse baisse des revenus des entreprises de paiement Fintech. Troisièmement, comme une grande partie des prêts

¹⁰ <https://www.cbinsights.com/research/report/fintech-trends-q1-2020/>

Fintech ont ciblé les petits emprunteurs fortement touchés par la crise Covid, la qualité des prêts s'est donc fortement détériorée.

Ainsi, la crise sanitaire a eu un impact important sur le secteur des Fintechs qui joue un rôle dans l'atténuation de l'impact économique de la Covid-19. En réduisant ou en éliminant la nécessité d'interactions physiques et le besoin d'argent liquide, la Fintech aide les gouvernements à atteindre les personnes et les entreprises avec diverses formes de revenus et de soutien de la liquidité.

La pandémie aura au moins permis d'accélérer les investissements dans les infrastructures numériques grâce à une prise de conscience ou simplement la nécessité d'utiliser des services financiers proposé par les Fintechs. Concernant les challenges à venir, les start-ups Fintechs devront faire de l'accès au financement un objectif prioritaire si elles veulent rester résilientes dans l'ère post-Covid.

C. L'Inclusion Financière devient une priorité pour les Organisations Internationales

Même si la pandémie du Covid-19 a braqué les projecteurs sur la façon dont l'Inclusion Financière pouvait être exploitée pour répondre à la crise et comment la crise, à son tour, accélérerait l'Inclusion Financière numérique, le potentiel des technologies financières pour stimuler l'Inclusion Financière est dans le collimateur des dirigeants et des décideurs politiques mondiaux depuis déjà un moment.

En 2008, *l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)* voit le jour. Ce groupement est constitué d'un réseau mondial de décideurs politiques qui a défini ses principaux objectifs dans la déclaration de Maya en 2011. Dès sa création, l'AFI devient un nouveau forum pour la coordination des institutions étatiques dans les initiatives de développement mondial. Les premières années, l'AFI était réservé exclusivement aux décideurs politiques. Puis en 2014 a eu lieu le lancement de la plateforme de dialogue public-privé (PPD), qui a permis aux décideurs politiques de recevoir des idées du secteur privé pour l'élaboration de nouvelles politiques, et au secteur privé d'obtenir un dialogue avec les décideurs politiques qui réglementent les nouveaux marchés à forte croissance. Cela a abouti en juin 2015, à l'entrée de Mastercard et Visa (en autres) en tant que membres de l'AFI. L'une des principales priorités de la plateforme PPD est un échange sur les produits, modèles commerciaux et approches innovantes, fondé sur l'idée que la technologie et le Big Data peuvent jouer un rôle essentiel pour permettre des partenariats public-privé pour l'Inclusion Financière.

Également, lors du *sommet de Séoul* qui a eu lieu en 2010, les dirigeants du G20 ont mis l'accent sur l'Inclusion Financière, en approuvant un *plan d'action pour l'Inclusion Financière (FIAP)* et en créant le *Partenariat mondial pour l'Inclusion Financière (GPFI)*.

En 2014, l'Omidyar Network devient la deuxième organisation d'investissement partenaire de l'AFI. Sa mission est de combiner « des investissements en capital-risque dans des idées innovantes pour faire progresser l'Inclusion Financière ». Le réseau Omidyar finance et investit donc dans des entreprises Fintechs qui peuvent perturber les coûts d'information élevés de l'évaluation du risque de crédit pour les pauvres grâce à des produits et services innovants.

En 2015, les Nations Unies ont adopté les *Objectifs pour le Développement Durable (ODD)* pour 2030, dans lesquels on retrouve des objectifs ayant pour but l'exploitation du potentiel des Fintechs pour réduire l'exclusion financière et les inégalités de revenus.

En 2016, l'AFI et le GPMI ont identifié la technologie comme un aspect essentiel de l'Inclusion Financière, créant un nouvel axe de développement : *Fintech for Financial Inclusion*.

En 2018, lors de leurs assemblées annuelles en Indonésie, le FMI et la Banque Mondiale ont lancé l'Agenda Fintech de Bali, qui énonce les grands principes pour un développement sûr des Fintechs, notamment pour soutenir l'Inclusion Financière.

De plus, au fil des années et grâce à sa renommée, l'AFI permet à de nombreux programmes d'Inclusion Financière mondiaux et régionaux de se faire connaître. En endossant le rôle d'incubateur, l'alliance a permis le développement de projets tels que :

Mobile Money for the Poor (MM4P) financé par le *UN Capital Development Fund (UNCDF)* : Il s'agit d'un nouveau programme proposé par le FENU en 2017 et conçu pour se concentrer sur certains des pays les plus pauvres où l'intérêt commercial peut être marginal, mais où les besoins de la population sont importants.

Ou encore *Shaping Inclusive Finance Transformations (SHIFT)*, qui vise à améliorer le niveau de vie des groupes vulnérables dans les pays en développement, et particulièrement les femmes qui sont désavantagées lorsque les niveaux d'accès et d'utilisation des institutions financières sont faibles. Leur objectif est d'ouvrir la porte à l'Inclusion Financière numérique en développant le potentiel de développement des entreprises, l'emploi et une participation économique accrue.

Autant d'initiatives qui démontrent l'intérêt crucial de l'Inclusion Financière pour les décideurs politiques ces dernières années. Au sommaire de bons nombres de programmes internationaux pour le développement, l'accès aux services financiers et la réduction des inégalités met en évidence le potentiel des Fintechs en tant que facteur d'Inclusion Financière.

II. LA MODIFICATION DU PAYSAGE FINANCIER

La Fintech est reconnue comme l'une des innovations les plus importantes de l'industrie financière et évolue encore aujourd'hui à une vitesse rapide, stimulée en partie par l'économie de partage, une réglementation favorable et les technologies de l'information. La Fintech promet de remodeler le secteur financier en réduisant les coûts, en améliorant la qualité des services financiers et en créant « un paysage financier plus diversifié et plus stable »¹¹. Les développements technologiques en matière d'infrastructure, de Big Data, d'analyse de données et d'appareils mobiles permettent aux startups Fintechs de désintermédier les entreprises financières traditionnelles avec des services uniques, de niche et personnalisés. Selon une étude de PwC (2016)¹², 83 % des institutions financières estiment que divers aspects de leur activité sont menacés par les startups Fintechs. En raison de l'impact déjà important des entreprises Fintechs sur les acteurs financiers classiques, ces derniers devront se doter de capacités pour exploiter ce secteur novateur afin de rester compétitifs.

A. *Big Data et mutation de l'écosystème des services financiers*

La digitalisation des services financiers s'est accentuée ces dernières années. Elle a été facilitée par certaines innovations dont : l'internet à haut débit, le « Cloud Computing »¹³ et l'intelligence artificielle ; qui ont permis l'analyse de données massives dit « Big Data », la technologie Blockchain, l'identification biométrique et bien d'autres technologies révolutionnaires.

De plus, l'une des raisons majeures du développement aussi rapide des Fintechs est que les produits financiers sont presque exclusivement basés sur des *informations* et non sur *des éléments physiques*. Une autre raison est que la plupart des processus sont presque entièrement mis en œuvre sans aucune interaction physique, induisant un gain de temps précieux pour le développement des Start-up Fintechs. Ces dernières se sont donc adaptées, et grâce aux récents développements dans le domaine des systèmes d'information, elles ont changé leurs méthodes en automatisant leurs processus,

¹¹ The FinTech revolution: A wave of startups is changing finance– for the better. (2015). The Economist, 415(8937), 13

¹² PwC. (2016, March). Blurred lines: How FinTech is shaping financial services. Available at <https://www.pwc.de/de/newsletter/finanzdienstleistung/assets/insurance-inside-ausgabe-4-maerz-2016.pdf>

¹³ Le « Cloud Computing » propose de multiples services informatiques comme des serveurs, du stockage, des bases de données, des logiciels, de l'intelligence artificielle, etc. Tous ces services sont accessibles via le « Cloud » c'est-à-dire via Internet dans le but d'offrir une innovation plus rapide, des ressources flexibles qui peuvent s'adapter aux besoins de l'entreprise et des économies en termes de coûts d'exploitation.

elles ont également amené à une réorganisation fondamentale de la chaîne de valeur des services financiers avec de nouveaux modèles commerciaux et de nouveaux acteurs sur le marché.

Trois changements fondamentaux ont influencé le développement des Fintechs : la génération massive de données, les progrès des algorithmes informatiques et l'augmentation de la puissance de traitement. En effet, selon Puschmann (2017)¹⁴, les principaux moteurs du développement des Fintechs sont :

Premièrement les évolutions récentes des systèmes d'information telles que l'informatique sociale, le Big Data, l'internet des objets ou le « Cloud Computing », qui ont permis aux entreprises de services financiers d'automatiser leurs processus commerciaux existants et de fournir des produits, des services, des processus et des modèles commerciaux entièrement nouveaux pour le secteur des services financiers, comme par exemple, des plateformes de Crowdfunding.

Un second moteur serait la mutation des moyens de communication induite par les clients eux-mêmes. En effet, les canaux d'interaction électroniques se sont développés. Comme les clients deviennent de plus en plus autonomes avec Internet, cela a contraint de nombreux prestataires de services financiers à redimensionner leurs réseaux d'agences et à réorganiser la gestion de leurs canaux vers une interaction avec les clients plus digitalisée, avec davantage de self-services.

Enfin selon Puschmann (2017), la mutation de l'écosystème des services financiers est un autre facteur au développement des Fintechs. En externalisant leur production, les banques et les compagnies d'assurance traditionnelles sont devenues très spécialisées. Cette tendance a donné lieu à des écosystèmes entièrement nouveaux comprenant des entreprises historiques et des startups Fintechs, mais aussi à l'inclusion d'entreprises extérieures au secteur des services financiers, comme par exemple, la coopération entre O2 Telefonica (un fournisseur britannique de services de télécommunications) et Fidor Bank (une banque en ligne allemande, fondée en 2009).

Les startups Fintechs se différencient donc des sociétés financières traditionnelles par des services de niche personnalisés, des solutions basées sur les données, des cultures innovantes et des organisations agiles. Bien que les Fintechs soient souvent considérées comme une menace pour les sociétés financières traditionnelles, elles leur offrent également de nombreuses opportunités pour acquérir un avantage sur leurs concurrents. D'ailleurs, la plupart des grandes sociétés financières ont commencé à réagir et à élaborer des stratégies pour concurrencer, coexister et coopérer avec les sociétés Fintechs.

¹⁴ Puschmann, T. Fintech. *Bus Inf Syst Eng* 59,69-76 (2017) <https://doi.org/10.1007/s12599-017-0464-6>

B. Analyse SWOT des Fintechs

Cette matrice SWOT permet une analyse interne et externe de l'environnement des Fintechs, afin de déterminer les immenses possibilités, les avantages concurrentiels et les défis que pose ce secteur émergent.

FORCES : En facilitant et en simplifiant l'interaction entre les consommateurs et les services financiers ainsi qu'entre les prestataires de services financiers, les Fintech offrent les avantages suivants :

- La réduction des coûts opérationnels.
- Des délais d'exécution plus courts et des informations de gestion en temps réel qui améliorent considérablement l'efficacité de la structure.
- Une communication plus fluide au sein de l'organisation grâce à la modernisation de l'infrastructure financière.
- Une interaction plus pratique avec les clients existants et potentiels.
- La fourniture de services à valeur ajoutée tels que l'accès à des connaissances professionnelles en matière de gestion financière ainsi que l'accès aux services financiers dans toute une série de domaines différents, notamment les prêts, les paiements, les finances personnelles, les transferts d'argent et les assurances.
- Une gestion plus efficace des risques.

Les Fintechs proposent clairement une nouvelle façon de consommer des services, plus accessibles et moins chers.

FAIBLESSES : La confidentialité des informations personnelles fournies par les consommateurs en ligne est en ce moment au cœur des débats. Surtout depuis le Règlement Général sur le Protection des Données (RGPD) du 28 mai 2018, protéger les données personnelles et préserver les libertés individuelles, tout accompagnant l'innovation est une préoccupation pour le secteur Fintech. De même, il existe un risque concernant des fraudes potentielles ou encore les risques financiers associés à une mauvaise compréhension des nouveaux produits financiers par les consommateurs.

OPPORTUNITES : Avec la réduction du coût des services internet et l'augmentation de l'utilisation de téléphones mobiles et de smartphones dans les pays en développement, les Fintechs offrent une excellente occasion de promouvoir l'Inclusion Financière au sein des quelques deux milliards de personnes qui n'ont toujours pas accès aux services financiers de base. En effet, la banalisation de la téléphonie mobile dans le monde, a facilité l'élargissement de l'accès aux services financiers pour des populations difficiles à atteindre, même dans des zones isolées, à moindre coût et pour un risque minimal. Par exemple, avec des identifiants numériques, il n'a jamais été aussi facile

d'ouvrir un compte. De plus, grâce aux paiements électroniques, le nombre de personnes possédant un compte courant est en pleine expansion, ce qui fait que la collecte d'informations sur la clientèle s'est accrue et a permis aux fournisseurs de concevoir des produits financiers dématérialisés mieux adaptés aux personnes non bancarisées.

Une autre opportunité que peuvent proposer les Fintechs profite aussi au secteur bancaire traditionnel. En effet, celui-ci peut en tirer avantage et éviter la concurrence grâce à ces nouveaux modèles de services financiers. Par leur complémentarité et leur partage d'expérience, de nouveaux partenariats pour la fourniture efficace de services financiers pourraient se forger. Par exemple, dans certaines banques, les fusions avec d'autres entités et entreprises (parfois même des startups Fintechs) ont initié les banques aux nouvelles technologies. Ces dernières sont de plus en plus intégrées dans leurs anciens modèles de gestion.

MENACES : Tout d'abord, il existe un risque d'abus des Fintechs. C'est-à-dire qu'en l'absence d'une réglementation appropriée, l'accès facile au financement peut encourager des comportements à risque tels que les emprunts excessifs et l'accumulation de dettes personnelles élevées. Dans un second temps, la cybercriminalité est également une menace que peut apporter le système financier des Fintechs. Il s'agit d'ailleurs d'une raison pour laquelle certaines Banques Centrales sont réticentes pour adopter plus largement les Fintechs. Par exemple, selon un article du Commonwealth, « de nombreux petits pays et pays en développement n'ont pas la capacité et l'infrastructure nécessaires pour garantir la cybersécurité »¹⁵. Enfin, il existe un risque de consolidation des pouvoirs de marché des acteurs traditionnels, qui, en absorbant via des fusions-acquisitions les Fintechs tendent à reproduire sur ce nouveau marché la concentration existante sur le marché traditionnel.

Si on compare les acteurs traditionnels et les startups Fintechs, ces dernières proposent des innovations de rupture pour la fourniture de services financiers tandis que le principal avantage des acteurs traditionnels tient à leur base de clients, à leur capacité à prévoir l'évolution du secteur et à leur connaissance des réglementations existantes. Même si la confiance accordée par les particuliers et les entreprises aux banques reste un tout autre sujet d'étude, cela pourrait tout de même être un argument de poids comparé aux récentes et émergentes Fintechs qui tentent de montrer leurs résiliences au fil des années. Mais les principaux avantages des startups Fintechs demeurent qu'elles ne sont pas freinées par des systèmes existants, qu'elles sont prêtes à faire des choix risqués et partagent une culture de l'efficacité en matière de conception opérationnelle que beaucoup d'acteurs traditionnels n'ont pas.

¹⁵ <https://thecommonwealth.org/media/news/blog-fintech-swot-analysis>



Figure 2 : The Fintech 250: The Top Fintech Companies Of 20, Source: cbinsights.com

C. État du marché et principaux acteurs

Aujourd’hui, « un consommateur peut gérer son prêt via SoFi, tout en utilisant PayPal pour gérer les paiements, Rocket Mortgage pour son hypothèque, et Robinhood pour la gestion des actions ».¹⁶ Les acteurs Fintechs sont de plus en plus nombreux avec de nouveaux entrant chaque année.

¹⁶ I.Lee, Y.J.Shin. 2017. Fintech: Ecosystem, business models, investment decisions, and challenges. Business Horizons. Vol 61. pp 35-46

Dans la **Figure 2**, on peut observer la multitude d'enseignes qui ont performé en 2020 selon le top 250 établi par CBInsights¹⁷. On peut d'ailleurs y distinguer plusieurs familles de Fintechs : Le financement participatif ou dites plateformes de « crowdfunding » comme Bolden, le prêt de particuliers à particuliers ou « crowdlending » comme Prosper.com. On y retrouve également les moyens de financement & crédit comme Redfox Finance, ou encore des monnaies virtuelles, dites cryptomonnaies comme le système de Bitcoins. La technologie Fintech permet également le paiement électronique via son smartphone ou sur Internet comme par exemple avec l'application Lydia. On peut encore citer les Fintechs « digital banking » qui viennent modifier le secteur bancaire avec des néobanques comme par exemple Qonto.

Cette cohorte de 250 entreprises Fintech de 2020 a levé environ 49,2 milliards de dollars de financement global à travers près de 900 transactions depuis 2015, traduisant l'intérêt des investisseurs pour ce secteur. Parmi ces 250 Fintechs, 32 (soit 13 %) sont évaluées à 1 milliard de dollars ou plus lors de leur dernier cycle de financement. Au niveau de la répartition géographique, 54 % sont basées aux États-Unis, puis c'est au Royaume-Uni que l'on trouve ensuite le plus d'entreprises Fintech 250 (38), suivi de l'Inde (20). Au niveau des financements, depuis le début de l'année 2020, ces 250 entreprises privées ont levé 10,3 milliards de dollars de fonds propres dans le cadre de 120 opérations.

Concernant les principaux investisseurs en capital-risque, on peut citer Ribbit Capital qui est l'investisseur le plus actif dans les entreprises Fintech 250 de cette année. Depuis 2018, l'entreprise a participé à 45 transactions à cette cohorte d'entreprises, notamment à Hippo, Nubank, Upgrade, Robinhood et BharatPe. Enfin, la meilleure transaction de 2020 s'avère être l'entreprise Grab qui a levé 856 millions de dollars au premier trimestre avec la participation des investisseurs Mitsubishi UFJ Financial Group et TIS INTEC Group.

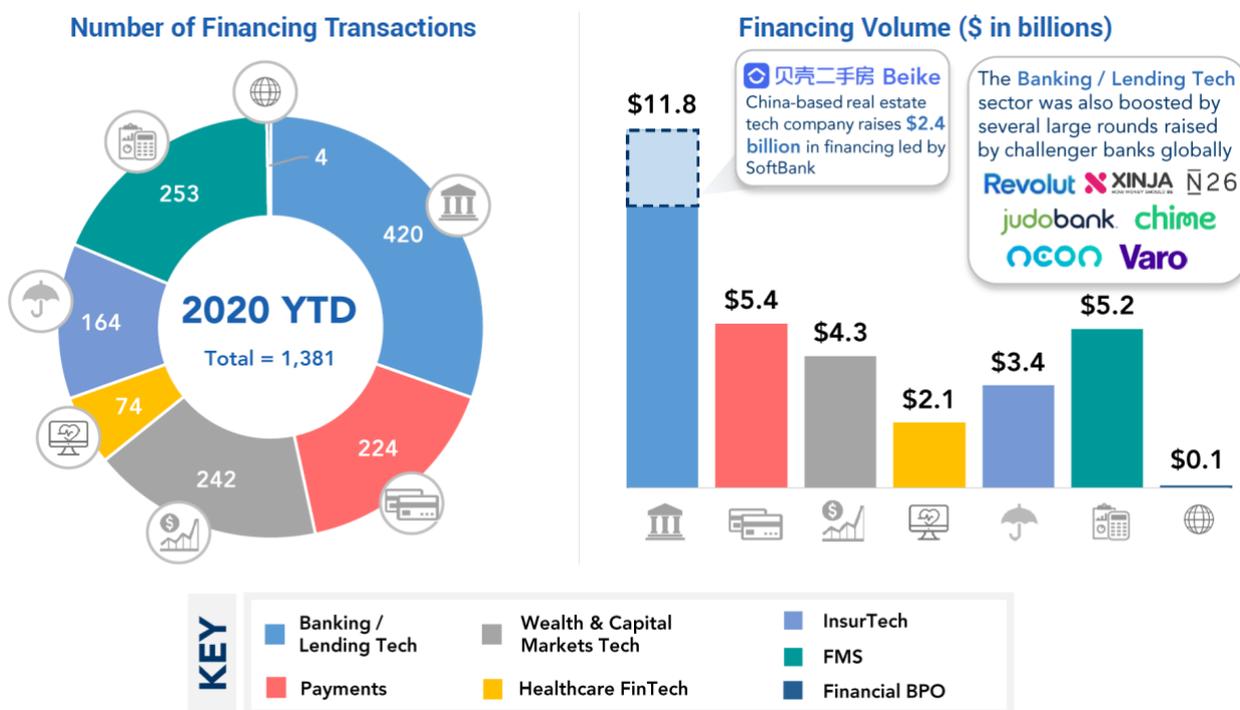
Cette cohorte établie par CBInsights représente une liste non exhaustive de startups Fintechs qui prennent place au sein d'un secteur en pleine expansion et ce, partout dans le monde. Afin de mieux appréhender ce secteur, on peut scinder plusieurs « types » de Fintechs.

- Celles-ci peuvent être du type **BtoC (Business-to-Customer)**. C'est-à-dire qu'elles offrent un service direct aux particuliers. C'est par exemple le cas des néobanques ou des outils de gestion de finances personnelles ou encore des cagnottes en ligne.
- Il y a également les Fintech **BtoB (Business-to-Business)**. Ces dernières proposent des services financiers directs aux entreprises.
- Enfin, il existe les **BtoBtoC (Business-to-Business-to-Customer)**. Ces Fintechs offrent des services aux entreprises avant que ces dernières les revendent au client final. Par exemple, des plateformes de financement participatif mettant en relation les investisseurs et d'autres personnes en besoin de financement.

¹⁷ <https://www.cbinsights.com/research/report/fintech-250-startups-most-promising/>

Plus généralement, en 2020, ce segment du marché de l'innovation technologique et entrepreneuriale s'est maintenu comme le deuxième secteur en termes de levées de fonds. En 2019, les Fintechs avaient levé 7 milliards au niveau Européen, 17 milliards aux États-Unis et 6 milliards en Asie. La France représentant environ 12% du marché Européen.

Figure 3 : Chiffres clés du secteur des Fintechs en 2020, Source: FTPartners 2020



Au niveau des chiffres clés de l'année 2020, et comme le montre la **Figure 3**, les levées les plus importantes du secteur ont été menées les Néobanques et les entreprises Fintechs spécialisées dans les solutions de paiements, avec respectivement 11,8 et 5,4 milliards de dollars de levés. Selon l'article de Hub612¹⁸, l'écosystème Européen devrait compter une centaine de licornes¹⁹ d'ici fin 2021, dont une vingtaine en Fintech.

En conclusion, le secteur des Fintechs est très diversifié et s'étend sur de nombreux marchés. Allant des marchés de capitaux, aux banques en lignes, et des Insurtechs à la gestion de patrimoines, en passant par les Regtechs (entreprises qui proposent des solutions technologiques pour répondre aux contraintes réglementaires et de conformité des acteurs bancaires), le secteur des Fintechs s'avère être un secteur particulièrement prometteur et attrayant pour les investisseurs du monde entier.

¹⁸ <https://www.hub612.com/news/fintech-bilan-2020-perspectives-2021>

¹⁹ Les licornes sont des start-ups dont la valorisation dépasse 1 milliard de dollars

III. LES ORGANISMES DE REGLEMENTATION DU SECTEUR FINANCIER FACES A L'ARRIVEE DES FINTECHS

A. *La modification du paysage concurrentiel*

Depuis la crise financière de 2008, la réglementation du secteur des services financiers a évolué et s'est durcie dans presque tous les domaines et notamment pour les banques qui ont été soumises à des exigences en matière de capital et de transparence de la part des régulateurs gouvernementaux. A cause de ces nouvelles exigences réglementaires, beaucoup de sociétés émergentes se sont vues dans l'obligation de devenir des sociétés de portefeuille bancaire bien plus strictement réglementées. Ainsi, le paysage concurrentiel sur le marché des services financiers a été bouleversé, le coût de la concurrence a radicalement augmenté et de nouvelles opportunités se sont créées pour les jeunes entreprises de services financiers. Si les réglementations s'assouplissent pour les sociétés de services financiers traditionnelles ou se durcissent pour les sociétés émergentes, l'équilibre de la croissance pourrait changer radicalement.

Afin de remettre en place un certain équilibre de la croissance et de la concurrentiel, les gouvernements de nombreux pays ont lancé des initiatives visant à abaisser les barrières d'entrée pour les startups Fintechs en mettant en place un environnement réglementaire bien plus favorable à ces dernières. Cela peut se traduire par exemple par l'octroi de licences pour les services financiers, l'assouplissement des exigences en matière de capital, ou encore des incitations fiscales afin de stimuler l'innovation fintech et de faciliter la compétitivité financière mondiale. Parmi les meilleurs élèves, on peut citer Londres ou Hong Kong, qui ont mis en place des « marchés-test » comme l'Innovate Finance au Royaume-Uni. Le principe est d'expérimenter de nouveaux produits, services et de nouveaux modèles d'entreprise, qui encouragent le développement du marché. Toujours dans ce sens, l'Autorité monétaire de Singapour a également fournis un soutien financier au start-ups Fintechs et a modifié en 2016 la réglementation des paiements en ligne pour la rendre plus accueillante pour les prestataires de services de paiement et stimuler la croissance des technologies de paiement.

Malgré tout, Darolles (2016) explique que d'un point de vue microéconomique les régulateurs devraient effectivement garantir des conditions de concurrence équitable pour les Fintechs, mais que ce raisonnement est toutefois difficilement applicable au secteur de la finance. En effet, le fait d'avoir des conditions de concurrence équitable n'a plus véritablement de sens lorsque les acteurs traditionnels sont trop gros pour faire faillite ...

B. Risque pour la stabilité financière

Les exigences réglementaires plus souples imposées aux startups Fintech leur permettent de fournir aux consommateurs des services financiers plus faciles d'accès que les institutions traditionnelles, conduisant les activités financières à migrer du secteur réglementé vers le secteur moins ou peu réglementé et induisant des risques pour la stabilité financière. Avec la montée en puissance des Big Tech ces dernières années, le secteur financier subit d'importantes perturbations amenant à réévaluer les risques sur des sujets comme la protection de la vie privée, la montée en puissance du crédit numérique, les risques de blanchiment et de financement du terrorisme ou encore l'impact macroéconomique potentiel des monnaies numériques et l'interconnexion croissante entre les entreprises Fintechs et les banques. Toutes ses thématiques sont devenues des préoccupations importantes pour les décideurs politiques et économiques qui ont d'ailleurs fait évoluer la réglementation pour les nouveaux acteurs et pour les acteurs financiers traditionnels avec l'adoption de la RGPD (Règlementation Générale sur la Protection des Données) en 2018, ainsi que la DSP2 (Directive sur les Services de Paiement 2).

Si les régulateurs souhaitent réduire les risques de stabilité financière induis par les Fintechs, ils doivent procéder à une adaptation du cadre réglementaire. En ce sens, Adrian et Mancini-Griffoli (2019)²⁰ expliquent à travers l'une de leur note qu'il est important de garantir la proportionnalité de la réglementation des startups Fintechs, mais qu'il ne faut pas oublier que le crédit numérique (non garanti) combiné à la réglementation légère appliquée à certains fournisseurs de services financiers numériques peut soulever des questions complexes de gestion de crise. D'autant plus que les entreprises Fintechs traversent actuellement la récession économique déclenchée par la pandémie Covid-19.

Concernant la protection des consommateurs, la Fintech créera probablement de nouveaux problèmes par exemple avec les robot-Advisors pour la gestion de portefeuille. En effet, le conseil robotisé engendrera de nouveaux problèmes d'ordre juridique et opérationnel et représentera sans doute un véritable casse-tête pour les agences de protection des consommateurs. Les robot-Advisors ouvrent aussi le champ des possibilités car on peut arguer qu'un logiciel est plus simple à contrôler et intègre directement les données contrairement à un être humain. Même si éthiquement cela reste discutable, dans le cas où de nouvelles réglementations seraient à mettre en place, les robots sont un atout en termes de gain de temps et d'argent.

²⁰ Adrian, Tobias, and Tommaso Mancini-Griffoli. 2019. "The Rise of Digital Money." IMF Fintech Note No. 19/01, International Monetary Fund, Washington, DC.

Pour finir, les réglementations sont plus efficaces si elles sont mises en place rapidement, alors que le secteur est encore jeune. Le défi pour les régulateurs est de se montrer agile et prévoyant concernant les Fintechs.

CHAPITRE 3 – FINTECHS ET EVOLUTION DES SERVICES FINANCIERS

La Fintech change fondamentalement la façon dont les services financiers sont consommés. Traditionnellement, les services fournis par les banques et les autres institutions financières reposent essentiellement sur des transferts d'argent liquide et des interactions en face à face entre le prestataire et le consommateur de services financiers. Ces interactions sont la base du suivi de la solvabilité et permettent aux clients de s'éduquer financièrement. L'émergence des Fintechs et le développement d'outils financiers numériques modifient le paysage financier, la nécessité d'interactions en face à face est fortement réduite. Le développement de plateformes numériques offre une variété de produits financiers permettant au client de maximiser sa valeur en comparant les prix et l'adéquation des produits ainsi que les services des différentes entreprises.

I. LA BLOCKCHAIN : UNE INNOVATION DISRUPTIVE ?

A. Une technologie de pointe

En 2008, le système de la blockchain fait son apparition avec la création du Bitcoin. Son créateur, le fameux Satoshi Nakamoto (pseudonyme), reste encore aujourd'hui anonyme. Le Bitcoin est ce qu'on appelle une cryptomonnaie, il s'agit d'une « monnaie digitale » non régulée par les banques centrales. Aujourd'hui il existe plus de 1000 cryptomonnaies émises mais le Bitcoin est la monnaie virtuelle la plus connue au monde actuellement.

La blockchain repose sur une technologie innovante de chaînes de blocs décentralisés. Jean-Paul Delahaye, mathématicien et chercheur au CNRS tente de définir ce qu'est la blockchain : « C'est un fichier informatique (ou registre) qui est partagé, multiplié sur un réseau de pair à pair (c'est-à-dire un réseau sans entité centrale de contrôle), il est infalsifiable (car il est protégé par de la cryptographie), indestructible (car il est multiplié), ouvert (car lisible par tout le monde), les informations présentes sur ce fichier ne peuvent être modifiées à posteriori car ce dernier est fait de blocs mis les uns derrière les autres, qui ne pourront qu'être rallongés par ordre chronologique. »²¹ Plus concrètement, chaque transaction est inscrite de manière cryptée dans un bloc. Lorsque le bloc atteint son nombre maximal

²¹ Blockchains & Monnaies Cryptographiques, Jean-Paul Delahaye <https://www.youtube.com/watch?v=Uo8LOr40uG0>

d'opérations, ce dernier est contrôlé et validé par des « nœuds » grâce aux mineurs. Ces mineurs utilisent des algorithmes et des outils cryptographiques très puissants afin de trouver la clé qui validera le bloc et l'ajoutera à la chaîne de blocs.

B. La désintermédiation des acteurs financiers traditionnels

Ce qui rend cette innovation révolutionnaire, c'est que la technologie blockchain est complètement décentralisée. Contrairement au secteur financier traditionnel qui s'appuie sur les banques pour valider les opérations de chacun, la blockchain utilise la confiance de chacun, puisqu'en principe, tout le monde peut voir quelles transactions ont eu lieu et pour quel montant comme dans un grand livre ouvert. Collins (2016) explique d'ailleurs : « *Les données sont organisées dans des fichiers centralisés et les administrateurs ont un contrôle général sur la base de données. Les systèmes blockchain, cependant, sont des structures en réseau qui enregistrent les informations dans un grand livre distribué et utilisent la dynamique du consensus pour faire le travail et maintenir la sécurité* »²².

Il s'agit d'un tout autre modèle de validation des opérations financières qui pourrait remettre en question l'organisation des chaînes de valeur du secteur financier actuel et pourquoi pas faire disparaître certains intermédiaires financiers. Malgré cela, Christine Lagarde s'est exprimée en 2018 sur les monnaies cryptographiques. Selon elle ces dernières « produisent leurs propres unités de compte, leur propre système de paiement, ces systèmes permettent des transactions de pair à pair, sans chambre de compensation, sans banque centrale, à l'heure actuelle les monnaies virtuelles comme le Bitcoin ne représentent *pas encore* une menace pour l'ordre existant des monnaies fiduciaires et des banques centrales, parce qu'elles sont trop volatiles, trop risquées, trop énergivores et que les technologies sous-jacentes sont trop opaques pour les régulateurs. Beaucoup de ces défauts ne sont que des défis technologiques qui pourraient être surmontés avec le temps. »

Cette technologie de la blockchain attire bon nombre d'acteurs comme des institutions publiques, des banques ou des institutions privées, des startups Fintechs ou encore des multinationales qui voient cette innovation comme un virage technologique à ne pas louper. On peut par exemple citer Facebook qui a lancé en 2019 son projet d'émission de cryptomonnaie Diem (anciennement Libra), ou encore certaines startups Fintechs qui se sont développées dans la conversion de monnaies virtuelles en monnaie traditionnelle. En effet, on peut penser que dans les prochaines années, la blockchain va devenir incontournable au sein des systèmes financiers, avec la création de nouveaux services financiers et de nouveaux business modèles basés sur la « confiance décentralisée » ou « la dynamique du consensus ». En attendant, il n'est toujours pas possible d'acheter sa baguette de pain en Bitcoin ...

²² Collins, R., 2016, Blockchain: a new architecture for digital content, EContent 39(8), 22– 23.

II. L'AGILITE DES NEOBANQUES FACE AUX ACTEURS FINANCIERS TRADITIONNELS

A. *Le défi du digital pour les banques traditionnelles*

Depuis l'arrivée des Fintechs, les acteurs bancaires traditionnels se sont vus obligé d'intégrer les Fintechs dans leur chaîne de valeur. Par exemple, il est généralement possible de faire ses virements ou même de déposer ses chèques via un smartphone. Cette intégration a nécessité des nombreux changements et notamment une transition digitale. Malgré leurs efforts, les banques traditionnelles se retrouvent concurrencées par des Fintechs telles que des banques en lignes ou aussi appelées Néobanques. Leur force est que ce nouveau « type » de banque propose des business modèles innovants avec des processus qui ont été réfléchis et intégrés de manière digitalisée dès leur création (contrairement aux banques traditionnelles qui tentent de modifier leurs processus existants pour s'adapter à ses nouveaux arrivants numériques). Elles proposent ainsi de nouveaux services financiers attractifs pour les clients.

Tout d'abord, s'il existe aujourd'hui un défi du digital, c'est principalement parce que les attentes et les modes de consommation des clients ont changé. Ces derniers veulent plus de transparence, plus de services personnalisés et des coûts moindres. La clientèle dite « digital native » a également poussé cette mutation des services financiers traditionnels vers des services digitalisés. De plus, comme la plupart des startups Fintechs sont encore en dehors des radars réglementaires, elles ont l'avantage d'avoir plus d'agilité que les banques traditionnelles qui sont soumises à des réglementations plus strictes et utilisent des systèmes informatiques archaïques, qui ne sont plus adaptés aux besoins de réactivité et d'efficacité que recherchent les clients. Un autre avantage dont bénéficient les Néobanques réside dans le fait que leurs frais de structure soient beaucoup plus faibles que les banques traditionnelles. Cela favorise leur rentabilité et elles sont donc plus aptes à proposer des services à bas coût à leurs clients.

B. *Démocratisation de l'accès aux services bancaires en ligne*

Devenus très populaires, les services de paiement dits « peer-to-peer » comme PayPal ou encore Lydia offrent une alternative aux virements bancaires traditionnels. Le fait que les virements soient quasiment instantanés, qu'ils soient sécurisés et plus pratiques d'utilisation séduisent de plus en plus de consommateurs de services financiers. Le paiement mobile est aussi devenu un business

modèle important que les géants d'internet comme Apple (avec Apple Pay) ou encore Google avec (Google Pay) proposent dans leurs services.

Également, par leur accessibilité, les Néobanques ont totalement démocratisé l'accès aux services bancaires en ligne. Leurs services sont désormais dématérialisés, ergonomiques, rapides, transparents, pratiques, sécurisés, fiables et peu chers et séduisent bon nombre de la population. Une multitude de nouvelles entreprises Fintech ont pénétré le marché bancaire et précisément le marché des paiements en ligne. On retrouve des banques comme Boursorama banque, N26, Revolut ou encore Nickel. Tout le monde se met à faire de la Fintech, les startups bien évidemment, mais aussi les opérateurs téléphoniques ou encore les supermarchés. Grâce à ces Fintechs, il est désormais possible d'ouvrir un compte et de posséder une carte bancaire en moins de cinq minutes et sans conditions particulières.

Prenons l'exemple de l'entreprise Nickel. Alors qu'elle n'était encore qu'une simple startup en 2014, l'entreprise passe en 2021 la barre des deux millions de clients en France. Voyant ce potentiel la BNP Paribas a d'ailleurs racheté Nickel en 2017. Afin d'ouvrir un compte Nickel, pas besoin de se rendre dans une banque, il faut aller dans un bureau de tabac. Les clients y trouvent une borne Nickel sur laquelle ils peuvent ouvrir leur compte. Il y a trois conditions pour pouvoir s'inscrire : avoir une pièce d'identité valide, avoir un smartphone et payer 20 euros au buraliste afin de recevoir le coffret Nickel contenant une carte bancaire. Aucun minimum de revenus ou d'épargne n'est exigé. Hugues Le Bert, l'un des fondateurs de Nickel explique que l'idée de cette création vient d'une volonté profonde de réparer une injustice : l'exclusion bancaire. Selon lui, en 2011 les statistiques de la banque de France montraient que le droit aux comptes ne fonctionnait pas : sur 1,3 millions d'exclus bancaire, seulement 30 000 bénéficiaient d'un accès au compte. En créant Nickel, ils ont ainsi pu proposer des comptes avec des frais très réduits, sans conditions de revenu, sans conditions de patrimoine, y compris pour les personnes interdites bancaires, avec une seule contrainte qui est l'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on a mis sur son compte, c'est à dire qu'il n'y a pas le droit à un découvert autorisé.

Les Néobanques proposent une alternative de taille aux banques traditionnelles, qui, observant le succès de ces dernières, tentent de les rallier à leurs causes avec des propositions de rachats. Les Néobanques s'inscrivent comme des acteurs d'inclusion financière puisqu'elles présentent une réelle opportunité pour les non bancarisés et les interdits bancaires, en autres.

III. DE NOUVELLES FORMES DE FINANCEMENT AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

Les services de financement des particuliers et des entreprises ont également été sujet aux changements qu'on impliqué l'arrivée des nouvelles startups Fintechs. Ces dernières proposent une alternative aux clients des banques traditionnelles avec des systèmes de prêt ou de dons innovants afin de financer tous types de projets. Il existe par exemple le « crowdfunding » ou encore le « crowdlending » ou également appelé « peer-to- peer lending ». Ces systèmes permettent aux clients particuliers ou entreprises en besoin de financement d'accéder aisément à des fonds sans passer par les services des banques traditionnelles, qui demandent bien souvent à ses clients de remplir des conditions particulières et qui sont bien plus couteuses.

A. Le « *crowdfunding* »

Le « crowdfunding », traduit littéralement par « le financement par la foule », est une forme de financement participatif. Le principe est simple : la récolte de fonds se fait par de multiples dons de montants plus ou moins élevés. Cela se passe sur internet ou sur des applications via des plateformes de « crowdfunding ». Il s'agit de mettre en relation des porteurs de projets avec des donateurs qui reçoivent en échange une récompense non financière, comme par exemple des bons de réductions, ou des échantillons gratuits. Le « crowdfunding » connaît un succès important depuis ces dernières années. En 2017, plus de 330 millions d'euros ont été récoltés en France par ce biais. Aujourd'hui, on recense des centaines de plateformes dans le monde. Les plus connues sont Ulule, Kickstarter, KissKissBankBank ou encore GoFundMe, elles ont financé des milliers de projets innovants ce qui a rendu cette innovation Fintech très attractive et populaire.

Ce nouveau business model du financement participatif révolutionne le financement de projet. Les Fintechs de « crowdfunding » se rémunèrent en prenant une commission sur la somme totale récoltée par le projet. Grâce à cette innovation, ces startups se placent en concurrence directe avec les banques ou les établissements de crédit spécialisés. De nombreux projets qui se seraient vu refuser un prêt dans une banque traditionnelles ont pu finalement voir le jour grâce à ce service de « crowdfunding ». Les entreprises et les particuliers se tournent donc de plus en plus vers ce type de financement, permettant aux Fintechs d'acquérir une plus grosse part de marché face au secteur bancaire traditionnel. De plus, en choisissant le financement participatif, les startups Fintechs ainsi que les porteurs de projets évitent tous risques financiers liés au secteur bancaire car le principe est de se concentrer seulement sur la mise en relation directe entre les emprunteurs et les donneurs.

B. Le « crowdlending » ou « peer-to-peer lending »

Le « crowdlending » ou également appelé « peer-to-peer lending » est une forme de financement participatif, mais elle reste différente du « crowdfunding » puisqu'il s'agit d'un financement par prêt et non par don. Finalement, il s'agit du même principe qu'une banque : des particuliers ou des entreprises investissent dans un projet et elles reçoivent en échange un rendement mensuel. De plus, le « crowdlending » et le crowdfunding ont des objectifs différents. Tandis que le « crowdfunding » apporte des solutions de financement pour des projets, l'objectif du prêt « peer-to-peer » est la consolidation de dettes. Parmi les acteurs les plus connus du « crowdlending » on retrouve SoFi, Prosper, Zopa, RateSetter ou encore LendingClub. En utilisant l'innovation Big Data, ils proposent des services plus personnalisés et plus simplifiés pour les emprunteurs et les prêteurs, ils permettent aussi de simplifier et d'accélérer la prise de décision contrairement aux acteurs traditionnels beaucoup plus lents et moins transparents.

Les prêts « peer-to-peer » sont une autre grande tendance des Fintechs. Ils permettent aux particuliers et aux entreprises de se prêter et d'emprunter entre eux. Grâce à leur structure efficace, les Fintechs de prêt « peer-to-peer » sont en mesure d'offrir des taux d'intérêt bas et un processus de prêt amélioré. Williams-Grut (2016)²³ explique l'avantage dont profitent les Fintechs grâce à leur business modèle innovant. Comme ces dernières ne sont pas directement impliquées dans le prêt lui-même, car elles mettent juste en relation les prêteurs et les emprunteurs, elles n'ont pas besoin de respecter les exigences de capital qui influencent le montant total des prêts, tandis que les banques sont de plus en plus limitées dans les prêts qu'elles accordent.

Les évolutions dans le secteur de la Fintech ont mis l'accent sur la microfinance comme une solution à la pauvreté (Soederberg 2013)²⁴. Le potentiel du « peer-to-peer lending » est révélé dans les années 1990 comme « le vaccin contre la pandémie de pauvreté ». En remplaçant les garanties économiques par de la « solidarité » via le biais de prêts collectifs, les entreprises accèdent à des moyens de financements et permettent aux Fintechs telles que les institutions de microfinance d'acquérir une crédibilité face aux institutions bancaires traditionnelles.

²³ Williams-Grut, O. (2016, May 23). Deloitte just trashed the hype around a \$180 billion FinTech market. Business Insider. <http://www.businessinsider.com/deloitte-report-marketplace-lending-not-significant-players-peer-to-peer-2016-5>

²⁴ Soederberg, S. (2013), 'Universalising Financial Inclusion and the Securitisation of Development', *Third World Quarterly*, 34 (4), pp. 593-612.

PARTIE 2
-
ÉTUDE EMPIRIQUE

CHAPITRE 4 – L’INCLUSION FINANCIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENTS VIA LES FINTECHS

En bouleversant le secteur bancaire traditionnel, les Fintechs se sont imposées comme une innovation majeure présentant une réelle opportunité pour les entreprises et les particuliers d’accéder à des services financiers à moindre coût. En présentant de nouveaux business modèles, de nouvelles méthodes d’interactions avec ses utilisateurs, plus digitalisées, les Fintechs concurrencent les banques traditionnelles. Alors que ces dernières sont règlementées par des autorités telles que les banques centrales ou les états eux-mêmes, les start-ups Fintechs échappent à ces règlementations et sont au centre des préoccupations des organismes de règlementation qui craignent pour la stabilité financière. La seconde partie de ce mémoire est une étude fondée sur des revues de littérature empirique concernant principalement les pays en développement. Nous verrons si le développement des Fintechs, aidé par la possession croissante de téléphones mobiles et l’accès à Internet, corrèle avec le niveau d’inclusion financière de ces pays et quels sont les impacts macroéconomiques observables.

I. REVUES DE LITTERATURE

Concernant les autres études sur lesquelles nous allons nous basées, les premières publications reposaient en grande partie sur des enquêtes menées dans des pays individuels ou sur des mesures uniques de l’inclusion financière, telles que le nombre d’agences bancaires, de guichets automatiques et de comptes bancaires par habitant (par exemple, Beck et autres, 2007 ; Honohan, 2008). Le lancement de bases de données telles que l’enquête sur l’accès aux services financiers (FAS) du FMI et la base de données Global Findex de la Banque mondiale (Demirgüç-Kunt et Klapper 2012) a permis le développement et l’utilisation de mesures composites plus multidimensionnelles de l’inclusion financière, prenant en compte divers aspects de l’accès et de l’utilisation par les ménages et les entreprises. Cela a ouvert la voie à l’analyse de l’impact macroéconomique (Sahay et autres 2015 ; Loukoianova et Yang 2018) et des moteurs de l’inclusion financière (Deléchat et autres 2018 ; Rojas-Suárez et Amado 2014 ; Rojas-Suárez 2016). La plupart des études ont constaté que les Fintechs sont des moteurs importants de l’inclusion financière (Jack et Suri 2014 ; Mbiti et Weil 2011 ; Ghosh 2016 ; Gosavi 2018 ; Tchamyou, Erreyger et Cassimon 2019).

La littérature empirique sur l’inclusion financière numérique est naissante et se concentre principalement sur des pays ou des régions spécifiques. Elle comprend des travaux sur le développement de l’argent mobile au Kenya (Jack et Suri 2014), ainsi que des analyses des évolutions

régionales des activités fintech (Sy et autres 2019, se concentrent sur l'Afrique subsaharienne ; Berkmen et autres 2019, sur l'Amérique latine et les Caraïbes et Lukonga 2018, et Blancher et autres, 2019, sur le Moyen-Orient et l'Asie centrale). L'hétérogénéité de l'adoption de l'argent mobile entre les régions et les pays s'explique généralement par la croissance du PIB, les niveaux de revenu par habitant et l'environnement réglementaire (Gutierrez et Singh 2013). Certaines études analysent l'impact de l'argent mobile et de l'internet (Loukoianova et Yang 2018 ; Jahan et autres 2019) et les moteurs de l'adoption de l'argent mobile (Lashitew van Tulder, et Liasse 2019). Patwardhan, Singleton et Schmitz (2018) soulignent l'importance des méthodes de paiement mobiles et autres méthodes de paiement de personne à personne, ainsi que le développement de nouvelles façons de se conformer à la diligence raisonnable des clients. Il existe des preuves d'une forte association entre le niveau de pénétration de la téléphonie mobile et l'inclusion financière à travers et au sein des pays ainsi que des preuves d'une relation positive entre l'utilisation de l'argent mobile, d'une part, et l'inclusion financière des ménages et des entreprises, d'autre part. Les ménages possédant un compte d'argent mobile ont tendance à être bancarisés, à recevoir/envoyer des fonds plus fréquemment et à accumuler plus d'épargne (Mbiti et Weil 2011). Ces études suggèrent que la technologie mobile a un grand potentiel pour étendre la portée du système bancaire formel dans les pays où la plupart de la population reste non bancarisée (ou bancarisée de manière informelle) mais possède un téléphone mobile.

Certaines études se sont penchées sur le rôle de la Fintech dans le soutien de l'accès au crédit. Il s'agit d'une dimension importante de l'inclusion financière qui est souvent citée comme une contrainte clé à l'activité, en particulier pour les PME (Ayyagari Demirgüç-Kunt, et Maksimovic 2017). Des études utilisant des données sur les prêts individuels suggèrent que les prêteurs Fintechs traitent les demandes de prêts hypothécaires plus rapidement que les prêteurs traditionnels : Fuster et al. (2019) étudient les différences entre les prêteurs Fintech et les prêteurs traditionnels sur le marché hypothécaire et constatent que les premiers sont plus rapides dans le traitement des demandes (20 % plus vite), sans augmenter le risque de prêt. Ils apportent également la preuve que les prêteurs Fintech ajustent l'offre de manière plus élastique aux chocs de la demande et augmentent la propension au refinancement, en particulier chez les emprunteurs susceptibles d'en bénéficier. Leurs résultats suggèrent que les entreprises Fintech ont amélioré l'efficacité de l'intermédiation financière sur les marchés hypothécaires. Le rapport de l'enquête conjointe sur le crédit aux petites entreprises menée par la Réserve fédérale Américaine (2015) a montré que l'accès au crédit a été un obstacle important pour les entreprises plus petites, plus jeunes, moins rentables et appartenant à des minorités. Plus précisément, le rapport indique que seulement 29 % des demandes de crédit émanant de très petites entreprises (qui dépendent d'entrepreneurs et n'ont pas d'employés) ont reçu le montant total du prêt demandé, et que 30 % ont reçu un financement partiel. Celles qui n'ont pas été entièrement financées par la voie traditionnelle se tournent de plus en plus vers les prêteurs alternatifs en ligne. Schweitzer et Barkley (2017) examinent les caractéristiques des entreprises qui empruntent auprès de prêteurs en

ligne, sur la base de l'enquête de 2015. Les auteurs constatent que ces emprunteurs ont des caractéristiques similaires à celles des entreprises qui se sont vu refuser un crédit par une banque et concluent que les résultats sont cohérents avec l'argument selon lequel les entreprises qui se sont vu refuser un financement par les banques se sont tournées vers les prêteurs fintech pour organiser un crédit pour leurs entreprises qui ne seraient pas admissibles à un financement bancaire traditionnel. Ahmed, Beck, McDaniel et Schroop (2016) reprennent les données de PayPal Working Capital (PPWC) et constatent que près de 35% de ses prêts sont allés à des entreprises à faible et moyen revenu (LMI), contre 21% des prêts des banques de détail. Buchak et al. (2018) étudient la croissance de la part de marché des prêteurs de la banque de l'ombre et des Fintechs, en faisant valoir qu'elle peut être expliquée par les différences de réglementation et les avantages technologiques. Ils constatent que les prêteurs Fintechs servent des emprunteurs plus solvables (par rapport aux banques fantômes), mais appliquent des taux d'intérêt plus élevés (14-16 points de base), ce qui est cohérent avec l'idée que les consommateurs sont prêts à payer pour une meilleure expérience utilisateur et des décisions rapides.

L'avènement des Fintech est souvent considéré comme une voie prometteuse pour réduire les inégalités d'accès au crédit. Bartlett et al. (2017) étudient cette question, en analysant le rôle des prêteurs Fintechs dans l'atténuation de la discrimination sur les marchés hypothécaires. Ils constatent que tous les prêteurs, y compris les Fintech, facturent davantage aux minorités pour les prêts hypothécaires d'achat et de refinancement, mais que les algorithmes des Fintech discriminent 40 % moins que les prêteurs en face à face. En ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies sur les marchés du crédit, Berg et al. (2019) analysent le contenu informatif de l'"empreinte numérique" (une information facilement accessible pour toute entreprise menant des activités dans la sphère numérique) pour prédire les défauts de paiement des consommateurs. Berg et al. (2019) constatent que le pouvoir prédictif de ces nouvelles données est égal ou supérieur à celui des scores traditionnels des bureaux de crédit. Leurs résultats suggèrent que les nouvelles technologies et les nouvelles données pourraient apporter une capacité supérieure de sélection des emprunteurs.

II. IMPLICATIONS MACROECONOMIQUES

Comme nous avons pu le comprendre à travers la partie I de ce mémoire, les Fintechs apportent une amélioration considérable des opportunités individuelles et permettent un accès plus large au financement. Par conséquent, nous observons des effets positifs au niveau macroéconomiques.

Tout d'abord, d'après Loukoianova et Yang (2018)²⁵, l'inclusion financière numérique améliore également l'efficacité des politiques macroéconomiques, soutenant davantage la croissance et la stabilité. Il s'agit d'un constat important pour la création de revenus et d'emplois, et pour la réduction des inégalités en matière d'accès financier suite au choc covid-19.

Sahay et autres (2015)²⁶ montrent que l'accès aux services financiers soutient la croissance, réduit les inégalités de revenus et renforce la stabilité financière tant que l'environnement réglementaire est sain. Il suggère qu'un accès financier excessif et non réglementé peut mettre en danger la stabilité financière. De plus, d'après leur étude, une augmentation de l'accès financier des entreprises et des ménages stimulerait la croissance économique jusqu'à un seuil optimal, après lequel l'effet plafonnerait.

Les recherches du FMI²⁷ montrent également que l'inclusion financière numérique via les Fintechs est associée à une croissance plus élevée du PIB. L'étude du FMI se concentre sur deux aspects majeurs de l'inclusion financière : l'accès aux paiements nationaux et au crédit. Le but a été d'introduire un nouvel indice pour mesurer l'inclusion financière numérique. La comparaison de cet indice avec celui de l'inclusion financière traditionnelle a permis de quantifier les progrès relatifs de l'inclusion financière numérique dans un échantillon de 52 pays émergents et en développement avant la crise du covid-19. De plus, l'étude du FMI interroge des représentants de plus de 70 entreprises Fintechs, des banques centrales, des organismes de réglementation et des banques du monde entier via des entretiens menés avant la crise covid-19, puis des entretiens de suivi avec un sous-échantillon d'entreprises Fintechs interrogées lors de la première phase. Comme cette étude prend en compte le rôle des Fintechs dans l'atténuation de l'impact de la pandémie de covid-19 et dans la reprise de la croissance, nous pouvons observer que les pays où l'inclusion financière numérique est plus élevée assureront plus aisément un accès continu aux services financiers, notamment en maintenant les flux

²⁵ Loukoianova, Elena, and Yongzheng Yang. 2018. "Financial Inclusion in Asia-Pacific." IMF Asia and Pacific Departmental Paper No. 18/17, International Monetary Fund, Washington, DC.

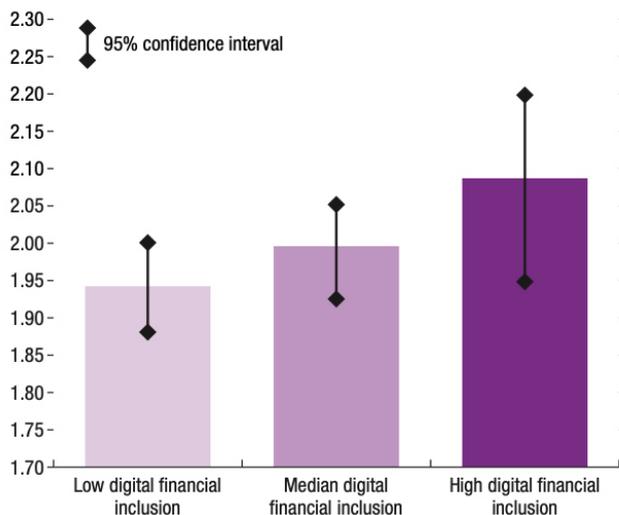
²⁶ Sahay, R., Cihak, M., N'Diaye, P., Barajas, A., Mitra, S., Kyobe, A., et al. (2015). Financial inclusion: Can it meet multiple macroeconomic Goals? IMF Staff Discussion Note 15/17, September.

²⁷ The promise of fintech : financial inclusion in the post COVID-19 era / Ratna Sahay, Ulric Eriksson von Allmen, Amina Lahreche, Purva Khera, Sumiko Ogawa, Majid Bazarbash, and Kim Beaton (2020)

de crédit aux ménages et aux entreprises. Certaines études ont montré que l'inclusion financière numérique peut contribuer à amortir les chocs économiques et à lisser la consommation (Jack et Suri 2014)²⁸. De plus les Fintechs apportent une meilleure inclusion numérique et soutiennent la consommation, l'innovation et donc la productivité grâce aux développements de l'économie numérique.

Toujours dans ce sens, nous constatons que les Fintechs augmentent l'inclusion financière, même lorsque l'inclusion financière traditionnelle est en déclin. Dans l'ensemble des 52 pays couverts par l'analyse du FMI, l'inclusion financière numérique s'est améliorée entre 2014 et 2017, notamment en Afrique et en Asie, et même là où l'inclusion financière traditionnelle stagnait ou déclinait. Cela nous amène à un nouveau constat qui est que l'inclusion financière numérique se développe là où la prestation traditionnelle de services financiers est moins présente.

Les recherches du FMI examinent également les moteurs de la croissance du PIB réel entre 2014 et 2018 et entre 2011 et 2018 dans l'échantillon des 52 pays pour lesquels ils ont calculé des indices d'inclusion financière numérique. Comme le montre la **Figure 4**, l'inclusion financière numérique est associée de manière positive à la croissance, ce qui est cohérent avec l'idée que les Fintechs pourrait contribuer à la croissance, alors que l'inclusion financière traditionnelle ne le fait pas.



Source: IMF staff calculations (see Annexes 2 and 4).
 Note: Using the coefficient estimates obtained from the regression, annual GDP growth rates for countries with low (25th percentile), median, and high (75th percentile) levels of financial inclusion were calculated, holding other explanatory factors at their median levels.

Figure 4 : L'impact de l'inclusion financière numérique au niveau des paiements sur la croissance (en pourcentage de la croissance annuelle du PIB), source : FMI

²⁸ Jack, William, and Tavneet Suri. 2014. "Risk Sharing and Transactions Costs: Evidence from Kenya's Mobile Money Revolution." *American Economic Review* 104 (1): 183–223.

Malheureusement, augmenter l'inclusion financière numérique n'est pas une chose aisée. Dans certains pays en développements cette tâche oblige les décideurs politiques à faire face à certains arbitrages pour tirer parti des avantages potentiels des Fintechs au niveau macroéconomique. C'est le cas par exemple de l'Afrique subsaharienne sur lequel Sy et autres (2019) se sont penchés. Selon leur étude, en augmentant le niveau de vie pour tous grâce à l'innovation technologique et le développement des infrastructures, le continent permettra une création d'emplois, ainsi qu'une augmentation de sa croissance. Il s'agit premièrement de combler l'important déficit d'infrastructures matérielles existant dans la région subsaharienne en investissant dans la production, la transmission et la distribution d'électricité, ainsi que dans l'infrastructure internet critique et l'infrastructure des systèmes matériels et logiciels nécessaires pour fournir des services internet tels que les liaisons par fibre optique. Les responsables politiques devront évaluer l'impact des Fintechs sur l'emploi et la productivité, l'économie numérique et, plus largement, la transformation structurelle indispensable de leurs économies. Sy et autres (2019) expliquent que les Fintechs ne sont qu'un moyen de parvenir à une croissance durable et inclusive. Il s'agit par exemple d'accélérer les politiques d'éducation financière afin de parvenir à une économie numérique durable avec des activités telles que le e-commerce qui s'est énormément développé depuis ces dernières années. Le gouvernement d'Afrique subsaharienne devra donc réfléchir aux nouveaux emplois qui feront le futur de l'économie numérique. Le but serait d'adapter sa stratégie politique afin de transformer la structure de leurs économies et de bénéficier de l'innovation.

En ce sens, une étude du Athens Institute for Education and Research (2021)²⁹, indique que depuis le début du siècle, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne a augmenté plus rapidement que les taux de croissance mondiaux. Cette croissance corrèle avec l'augmentation de l'accès aux services financiers. Cette étude prend en compte des données d'un échantillon de 45 pays d'Afrique subsaharienne entre 2004 et 2012. Elle a mené à trois constatations : Premièrement les indicateurs d'inclusion financière ont un effet positif sur le développement économique de la région de l'Afrique subsaharienne. L'indicateur le plus significatif étant l'accès aux institutions financières. Par conséquent, les gouvernements des pays de l'Afrique subsaharienne doivent travailler ensemble sur les stratégies développées par les organisations internationales telles que le FMI et la Banque mondiale pour encourager l'inclusion financière aux quatre coins de la région afin d'améliorer la croissance économique, le développement et de réduire la pauvreté. Bien que l'expansion du réseau de succursales commerciales et l'amélioration de l'accessibilité pour les clients puissent augmenter la charge des coûts d'exploitation, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la recherche du profit et l'intérêt public.

²⁹ The Role of Financial Inclusion on Economic Growth in Sub Saharan African (SSA) Region, 24 fev 2021

III. INCLUSION FINANCIERE ET INEGALITE DES REVENUS

Les imperfections du marché telle que l'asymétrie de l'information ou encore les coûts de transaction peuvent compromettre l'allocation optimale des ressources en capital. Ainsi, les pauvres se retrouvent limités, voire exclus, dans leur accès aux services financiers. Et la croissance économique se voit impactée négativement par ce biais. Il n'est pas surprenant que l'interaction entre la finance et le développement suscite des préoccupations, en particulier lorsque l'exclusion financière et les inégalités de revenus sont persistantes dans certaines régions.

Dans leur article, Demir et autres (2020)³⁰ étudient l'interrelation entre Fintechs, inclusion financière et inégalité des revenus en se basant sur les données du Global Findex de 2011, 2014 et 2017, sur un échantillon de 140 pays. Cette étude examine plus précisément de quelle façon les Fintechs affectent l'inégalité par le biais de l'inclusion financière. Ils ont également cherché à savoir si ces effets diffèrent entre les pays ayant différents niveaux d'inégalité de revenus.

Trois conclusions principales sont tirées de cette étude. Premièrement les Fintechs réduisent indirectement les inégalités de revenus par le biais de leurs effets sur l'inclusion financière. Deuxièmement, l'inclusion financière réduit l'inégalité à tous les quantiles de la distribution de l'inégalité, et ses effets sont plus importants dans les quantiles supérieurs (les pays les plus riches). Enfin, même si une augmentation de l'inclusion financière est associée à une diminution de l'inégalité des revenus à tous les niveaux d'inégalité, ces effets sont principalement portés par les pays à revenu élevé.

Plusieurs études antérieures démontrent que les Fintechs sont en effet un moteur important de l'inclusion financière. On peut citer Mbiti et Weil (2011), Gosavi (2018) ou encore Mookerjee et Kalipioni (2010), Kim (2016), Park et Mercado (2018), Turégano et Herrero (2018). Toutes mènent à la même conclusion selon laquelle l'inclusion financière réduit les inégalités.

Ces implications macroéconomiques sont directement liées à des facteurs politiques. En effet, si l'inclusion financière par les Fintechs est une option pour réduire l'inégalité des revenus, si faudrait des efforts politiques afin de créer un environnement favorable aux Fintechs et à l'inclusion financière, par exemple remédier à l'absence de bonnes infrastructures, créer des réglementations appropriées en matière de protection des consommateurs et mettre l'accent sur l'éducation financière qui s'avère être une barrière pour les ménages à faibles revenus, particulièrement dans les pays en développement.

³⁰ Ayse Demir, Vanesa Pesqué-Cela, Yener Altunbas & Victor Murinde (2020): Fintech, financial inclusion and income inequality: a quantile regression approach, *The European Journal of Finance*, DOI: 10.1080/1351847X.2020.1772335

Avec les développements récents, on constate que parmi les Fintechs, les services financiers mobiles, sont ceux qui ont le plus grand potentiel pour amener les non bancarisés dans le système financier formel et obtenir une croissance plus équitable.

CHAPITRE 5 – LES OUTILS D’INCLUSION FINANCIERE

Les Fintechs comblent un vide laissé par les institutions financières traditionnelles. Grâce à l’utilisation des dernières technologies et l’analyse des données, elles ciblent des marchés de niche, notamment les particuliers et les entreprises à faibles revenus. Ainsi, elles proposent aux gouvernements une solution afin d’étendre la portée de leurs interventions d’urgence pour les personnes du secteur informel et à celles qui n’ont pas accès à des comptes bancaires. Dans différentes régions du monde, des entreprises Fintechs font sentir leur présence localement en se développent sur les marchés émergents notamment en proposant le « mobile banking », en français monnaie mobile, comme par exemple en Inde, en Malaisie, au Kenya, au Mexique ou encore au Nigeria et au Togo.

I. LA MONNAIE MOBILE

La monnaie mobile ou encore appelé « portefeuille mobile », permet de recevoir, conserver et dépenser de l’argent en utilisant un téléphone portable. Ce moyen de paiement numérique c’est énormément développé ces dernières années, on en dénombre aujourd’hui plus de 260 dans le monde entier. La Banque mondiale et l’ONU nourrissent de grands espoirs quant au potentiel de la monnaie mobile pour réduire la pauvreté et favoriser le développement économique. Ainsi, ce type de Fintechs s’est beaucoup démocratisé dans en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Parmi les plus connues nous pouvons citer M-Pesa, EcoCash, GCash ou Tigo Pesa. La monnaie mobile répond à plusieurs besoins de paiement du quotidien. Il est par exemple possible de d’effectuer des virements, de payer des factures ou de faire des achats lambda. Ce service financier est sécurisé et simple d’utilisation puisque les utilisateurs on seulement besoin d’un signal téléphonique pour envoyer ou recevoir de l’argent, ce service est disponible à tout moment de la journée et évite les déplacements longs et coûteux vers la ville la plus proche où se trouve une banque ou un distributeur automatique de billets. La monnaie mobile permet également de réduire le risque de vol. Ces avantages peuvent sembler rudimentaires mais ils ont transformé et amélioré la vie quotidienne des personnes défavorisées.

La monnaie mobile représente jusqu’à présent l’instrument le plus utilisé et le plus efficace pour l’inclusion financière. Des progrès notables ont été réalisés dans certaines régions du monde et

notamment en Afrique comme nous allons le voir dans cette partie. Afin d'analyser l'impact de la monnaie mobile sur l'inclusion financière, nous allons principalement nous baser sur l'étude du FMI (2020)³¹ énoncée précédemment. Cette dernière utilise un *indice d'inclusion financière numérique* qui prend en compte les services de paiement numériques fournis par téléphone mobile et le compare à un *indice d'inclusion financière traditionnel* qui prend en compte les services financiers fournis par les institutions financières traditionnelles.

Dans cette étude on observe que les pays du Moyen-Orient l'Est (**points rouges** dans la *figure 5*) et de l'Europe de l'Est (**points bleus** dans la *figure 5*) ont tendance à utiliser presque exclusivement des comptes dans des institutions financières traditionnelles, tandis que les comptes d'argent mobile sont plus utilisés dans les pays d'Afrique (**points violets**) et un peu plus dans les pays d'Asie (**points orange**). Dans certains pays africains, la part de la population adulte possédant un compte mobile est d'ailleurs plus importante que celle possédant un compte traditionnel. L'Afrique et l'Asie ont connu la plus forte augmentation des paiements numériques, l'Afrique de l'Est, la Chine et l'Inde étant en tête.

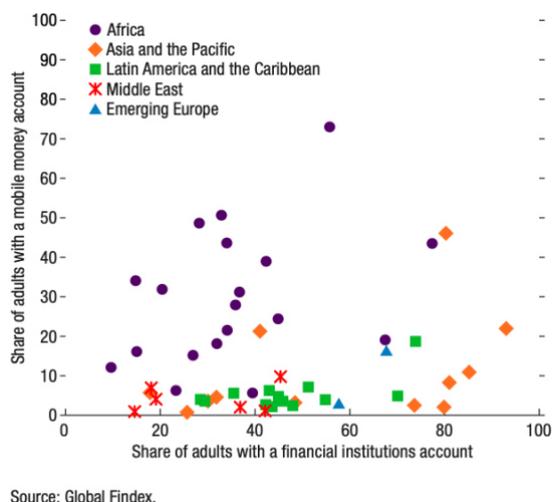


Figure 5 : Utilisation des comptes bancaires traditionnels et des comptes bancaires de monnaie mobile (2017)

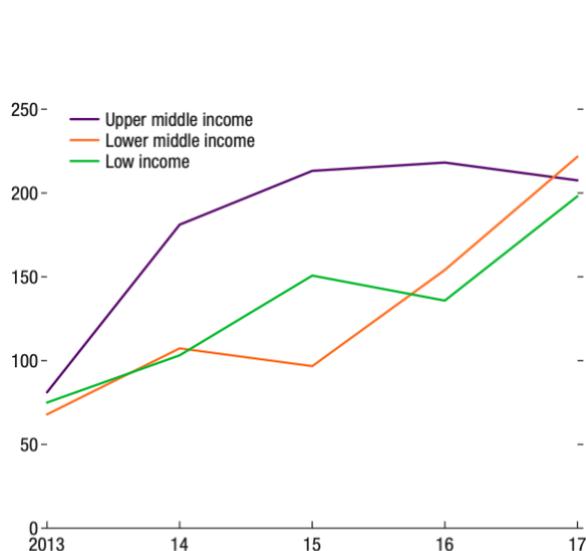
L'*indice d'inclusion financière numérique* a considérablement augmenté ces dernières années, avant la crise actuelle alors que celui d'*inclusion financière traditionnelle* a stagné entre 2014 et 2017. Nous pouvons observer que dans certains pays, l'inclusion financière numérique semble avoir changé la donne. Toujours selon l'étude du FMI (2020), alors que l'inclusion financière globale (numérique et traditionnelle) a augmenté dans la plupart des pays entre 2014 et 2017, certains pays ont connu des progrès plus importants en matière d'inclusion numérique (par exemple le cas du Bénin, du Ghana et du Sénégal). Dans certains autres pays comme le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et le Nigeria, on observe que la baisse de l'*indice d'inclusion financière traditionnelle* coïncide avec l'augmentation des

³¹ The promise of fintech : financial inclusion in the post COVID-19 era / Ratna Sahay, Ulric Eriksson von Allmen, Amina Lahreche, Purva Khera, Sumiko Ogawa, Majid Bazarbash, and Kim Beaton (2020)

paiements mobiles. Au niveau global, les pays d'Afrique (particulièrement le Ghana, le Kenya et l'Ouganda) et d'Asie sont plus avancés en matière d'inclusion financière numérique, alors que l'Europe et l'Amérique latine utilisent plutôt en majorités les services financiers traditionnels.

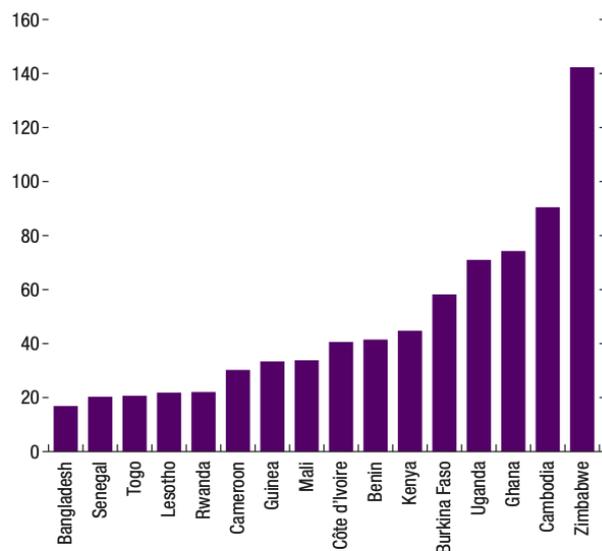
Nous pouvons prendre comme illustration le cas du Kenya, qui est souvent étudié concernant la monnaie mobile avec le M-Pesa. Il s'agit d'une nouveauté lancée en 2007 par Safaricom et Vodacom (groupe Vodafone), les plus grands opérateurs de réseaux mobiles au Kenya et en Tanzanie. M-Pesa a été développé par le ministère britannique du développement international en collaboration avec Vodafone au début des années 2000. Le service a été un succès et s'est rapidement étendu à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, notamment la Tanzanie, le Lesotho, le Mozambique, le Ghana, mais aussi l'Albanie et l'Inde. Fin 2016, le service comptait près de 30 millions d'utilisateurs dans le monde, dont 20,7 millions au Kenya. Aujourd'hui, le Kenya est l'une des économies qui utilisent le plus l'argent mobile, avec 53 transactions par adulte et par an selon une autre étude du FMI (2018)³².

Les données empiriques montrent l'importance croissante des services de paiement par argent mobile dans les pays à faible revenu. Les données de la Banque mondiale et de la GSMA indiquent une utilisation croissante des paiements numériques, que ce soit par téléphone mobile ou par Internet.



Sources: IMF Financial Access Survey; and IMF staff calculations.

Figure 6 : Comptes de monnaie mobile entre 2013 et 2017 (nombre actifs pour 1000 adultes)



Source: IMF Financial Access Survey.

Figure 7 : Valeur des transactions de monnaie mobile, 2018 (en % PIB)

La **Figure 6** nous montre que le nombre de comptes actifs de monnaie mobile a triplé entre 2013 et 2017 dans les pays à revenu moyen inférieur et ceux à faible revenu. Par conséquent, on observe

³² FinTech in sub-Saharan African countries: a game changer? / Prepared by an IMF Staff Team led by Amadou N. R. Sy and composed of Rodolfo Maino, Alexander Massara, Hector Perez-Saiz, and Preya Sharma.

dans la **Figure 7** que la valeur des transactions de monnaie mobile ont atteint plus de 75 pour cent du PIB en 2018 au Cambodge, au Ghana et au Zimbabwe. Une évolution parallèle est observée par Demirgüç-Kunt et autres (2018) pour les paiements en ligne. En effet, la part des adultes effectuant ou recevant des paiements numériques a augmenté de 11 points de pourcentage entre 2014 et 2017, pour atteindre 52 % selon leur étude³³.

Malgré tout, la démocratisation à grande échelle de la monnaie mobile doit faire face à certains obstacles. Tout d’abord, Demirgüç-Kunt et al. (2018) expliquent que la majorité des personnes non bancarisées sont des personnes sans éducation formelle, par conséquent, ces dernières peuvent trouver que l’utilisation de cette innovation soit difficile. Un autre obstacle serait que les téléphones mobiles et leurs services fonctionnent en s’appuyant sur des langues formelles telles que l’anglais. Or, dans les pays en développement qui ont une éducation limitée il peut exister plusieurs dialectes (par exemple en Afrique ou en Asie), ainsi, il pourrait y avoir une difficulté pour certains locaux d’utiliser cette technologie. A cause de ces obstacles, entres autres, un grand nombre de personnes, notamment dans les pays en développement, n’ont toujours pas accès aux services financiers.

II. L’ACCES AU CREDIT PAR LES « PRETEURS FINTECHS »

Comme nous l’avons vu précédemment, la monnaie mobile est une solution Fintech ayant un fort impact pour l’inclusion financière, de plus son utilisation s’est beaucoup répandue dans les pays en développement. L’une des caractéristiques des paiements numériques est que ce système génère des données que les institutions financières peuvent utiliser pour établir des évaluations de solvabilité (sans nécessité de connaître les antécédents, l’identité ou les garanties des utilisateurs) et ainsi d’accorder des prêts numériques. Le suivi des transactions de paiement fournit également des informations sur les secteurs qui subissent les plus fortes variations de consommation et permet l’octroi de crédits ciblés. Les prêts numériques s’étaient principalement concentrés en Chine, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais ils se développent dans d’autres régions du monde, comme l’Inde et le Kenya.

A. *Le rôle du Big Data et des sources d’information alternatives*

Certains prêteurs fintech ont développé leurs propres plateformes de prêt en ligne qui utilisent le Big Data dans des algorithmes exclusifs afin d’évaluer le risque de crédit des emprunteurs. Cette nouvelle approche de l’évaluation du risque de crédit utilise des informations non traditionnelles ou

³³ Demirgüç-Kunt, Asli, Leora Klapper, Dorothe Singer, Saniya Ansar, and Jake Hess. 2018. “The Global Findex Database: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution.” World Bank Group, Washington, DC

également appelées « sources d'information alternatives ». Cela permet aux consommateurs ne pouvant pas satisfaire les exigences d'une banque traditionnelles en matière de prêt, d'améliorer leur accès au crédit.

Certains prêteurs en ligne ont explicitement dévoilé quelles étaient les sources d'informations alternatives supplémentaires utilisées dans leurs algorithmes. Il s'agit par exemple des données de vente d'Amazon, d'eBay ou d'autres places de marché, des données d'expédition des services postaux, des analyses des flux de trésorerie des compte-chèques d'entreprise et des processeurs de paiement. Ils utilisent même les réseaux sociaux pour analyser et projeter la rentabilité des entreprises. Parmi les prêteurs Fintechs utilisant le Big Data on peut citer SoFi qui n'utilise plus les scores FICO qui se trouve être le modèle de notation de crédit le plus couramment utilisé par les prêteurs pour évaluer la solvabilité d'un emprunteur. On peut également citer PayPal et Square qui proposent des crédits à leurs commerçants existants en se basant sur l'accès aux données de vente, qui sont utiles lors du processus de souscription. Ces entreprises se basent aussi sur la possibilité de déduire directement les remboursements des prêts des revenus des commerçants.

Malgré l'impact positif des sources d'informations alternatives en termes d'inclusion financière et d'accès au crédit, certaines préoccupations émergent quant aux risques potentiels posés par celles-ci. C'est pourquoi en 2017, le Consumer Financial Protection Bureau³⁴ a publié une demande d'information pour explorer l'impact des sources de données alternatives ainsi que les données provenant des téléphones mobiles, les historiques de paiement des loyers, les transactions électroniques telles que les dépôts, les retraits et les transferts, la constitution d'historiques de crédit et l'augmentation de l'accès au crédit. Il s'est avéré que ces sources d'information peuvent s'avérer être biaisées et pourraient potentiellement avoir un impact négatif sur l'accès au crédit des individus à faible revenu. Il s'agit donc d'un outil novateur mais sur lequel il faut être attentif lors des octrois de crédit car il n'est pas toujours fiable.

B. Conclusions des études du Lending Club et FMI

Dans cette partie nous allons mettre en relation les différentes conclusions des études du FMI (2020) et de l'étude de J. Jagtiani (2017) publiée par la Federal Reserve Bank of Philadelphia, concernant l'impact des prêts Fintechs sur la capacité des consommateurs à accéder au crédit.

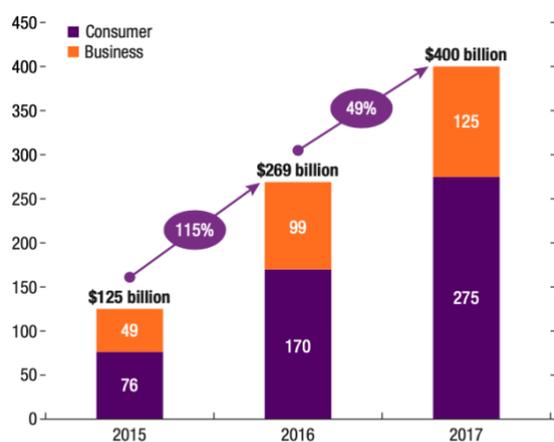
Tout d'abord, l'étude du FMI suggère que la qualité des infrastructures et l'environnement macroéconomique et juridique contribuent à accroître l'accès au crédit. Les prêts numériques sont plus nombreux dans les pays où l'on trouve une meilleure éducation financière, un accès plus large à

³⁴ Consumer Financial Protection Bureau (2017) "CFPB Explores Impact of Alternative Data on Credit Access for Consumers Who Are Credit Invisible," Press Release

Internet et des droits juridiques plus solides. En d'autres termes, les prêts numériques nécessitent un environnement suffisamment développé pour prospérer. Concernant la taille des prêts numériques, il semblerait que la moyenne de l'ensemble des crédits accordés par les plateformes de prêt soit de très petits prêts, probablement à de petits emprunteurs.

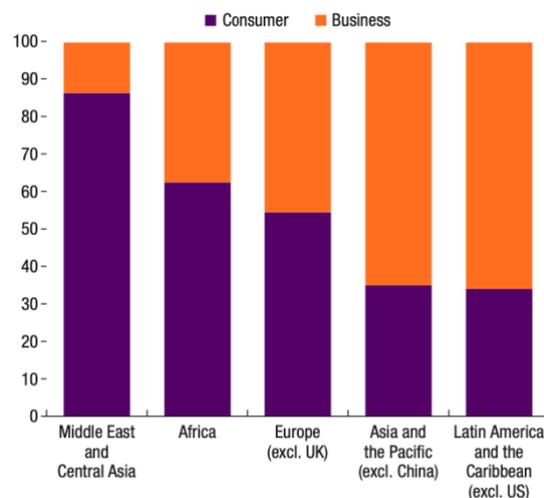
Comme le développement de l'argent mobile et l'utilisation des données Big Data a stimulé le prêt numérique, beaucoup d'entreprises Fintechs ont vu une opportunité pour étendre leurs services. C'est le cas notamment de l'entreprise Fintechs Chinoise et leader mondial des services financiers en ligne, Ant Financial, qui a s'est étendu à la fourniture de crédit numérique. Selon TransUnion (2019)³⁵, aux États-Unis, les entreprises Fintechs représentaient 38% du marché des prêts personnels non garantis en 2018, contre seulement 5% en 2013. Au Royaume-Uni, les PME sont devenues une cible pour les entreprises Fintechs car elles ne reçoivent que 2 % des prêts bancaires traditionnels, alors qu'elles contribuent à 50 % du PIB.

Figure 9 : Prêts Fintechs mondiaux par catégories entre 2015 et 2017 (en milliard USD)



Sources: CCAF; and IMF staff calculations.
Note: Excludes non-sovereign territories. Full data set for emerging and developing Europe, Middle-East and North Africa, and sub-Saharan Africa not available for 2017.

Figure 8 : Composition des Prêts Fintechs par régions, 2017 (en %)



Sources: CCAF; and IMF staff calculations.

Sur la **Figure 8** ci-dessus, on observe que les prêts Fintechs sont dominés par le crédit à la consommation et ont doublé entre 2015 et 2017, pour atteindre 400 milliards USD en 2017. Le volume des prêts sur les marchés reste toutefois très faible, à moins de 0,5 % du PIB pour la plupart des pays de l'étude du FMI. En 2017, la Chine utilisait le plus les prêts Fintechs, suivie des États-Unis et du Royaume-Uni. Ensemble ils représentaient 98% du marché du crédit Fintechs mondial. Nous remarquons dans la **Figure 9**, des différences entre les pays selon le type de prêt. Par exemple, le

³⁵ Transunion. 2019. "FinTechs Continue to Drive Personal Loan Growth." <https://newsroom.transunion.com/fintechs-continue-to-drive-personal-loans-to-record-levels/>

crédit à la consommation est le plus dominant dans les pays du Moyen-Orient, d'Asie Centrale d'Europe et d'Afrique, tandis que le prêt aux entreprises est le plus dominant au Royaume-Uni, en Asie et en Amérique Latine.

A présent, l'étude de J. Jagtiani (2017) publiée par la Federal Reserve Bank of Philadelphia se base sur les données des prêts accordés sur la plateforme Lending Club. Cette dernière mène à plusieurs conclusions.

Tout d'abord, nous pouvons constater que les activités de prêt à la consommation de Lending Club ont pénétré dans des zones qui pourraient bénéficier d'une offre de crédit supplémentaire, comme dans les zones qui perdent des agences bancaires et dans les marchés bancaires très concentrés. Concernant l'impact des Fintechs sur le prix du crédit, nous avons constaté que pour un même risque de défaillance, les consommateurs paient des écarts plus faibles sur les prêts du Lending Club que sur ceux des canaux de prêt traditionnels, ce qui implique que les prêts Fintechs permettent aux consommateurs d'accéder au crédit à un coût moindre.

Cette étude démontre également que l'utilisation de sources d'informations alternatives a permis aux consommateurs ayant un dossier de crédit peu étoffé d'accéder au crédit. L'étude démontre que certains consommateurs ayant un mauvais score FICO ont été bien notés en tant qu'emprunteurs à faible risque. Par la plateforme de Lending Club. La corrélation décroissante entre les scores de risque traditionnels FICO et les notes de Lending Club suggère que les scores de crédit traditionnels ont pu être discriminatoires tandis que les prêteurs Fintechs ont renforcé l'inclusion financière et permis à certains emprunteurs de se voir attribuer de meilleures notes de prêt et de bénéficier de crédits moins chers.

Voyant le fort succès et potentiel des prêts des entreprises Fintechs, les banques tendent à s'associer à ces derniers. Ces associations peuvent être transparentes pour les clients afin que la relation avec la banque soit maintenue, ou alors les banques peuvent prendre des participations dans des entreprises Fintechs afin d'éviter le coût du développement en interne. C'est par exemple le cas de Fifth Third Bank, une banque Américaine, qui a investis dans ApplePie Capital, un prêteur en ligne spécialisé dans les prêts aux franchisés. On peut également citer Bank Alliance qui constitue un réseau de plus de 200 banques et qui s'est associé à Lending Club et Foundation pour permettre à ses membres de proposer des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises de faible montant.

J. Jagtiani (2017) et l'étude du FMI (2020) prouvent clairement que les prêteurs Fintechs comblent les lacunes en matière d'inclusion financière et notamment concernant l'accessibilité au crédit et le prix du crédit, dans les zones où les agences bancaires sont moins disponibles et délivrent seulement des prêts aux emprunteurs solvables.

III. PAIEMENTS INTERNATIONAUX ET DIFFUSION DES RICHESSES

Le potentiel de des Fintechs pour soutenir les paiements internationaux et notamment les envois de fonds internationaux est élevé. En effet, combinée à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, cette technologie permet de soutenir des transactions transfrontalières de manière à les rendre plus accessibles.

Les envois de fonds internationaux sont caractérisés par le transfert d'argent correspondant à un soutien financier pour les familles des pays à faible revenu (entretien de la famille, remboursement de prêts familiaux, éducation, etc). En Afrique, ces transferts de fonds représentaient 46 milliards de dollars en 2019.

Parmi les acteurs traditionnels du marché des envois de fonds internationaux, WesternUnion ou encore Moneygram sont les plus connus. Aujourd'hui leurs business modèles deviennent de plus en plus dépassés car ces entreprises se retrouvent en concurrence directe avec de nouveaux acteurs entrants sur le marché : les startups Fintechs. Ces dernières proposent de nouveaux business modèles disruptifs apportant des solutions plus rapides et surtout moins onéreuses. Dans ces nouveaux acteurs, nous pouvons prendre pour exemples les startups Fintechs WorldRemit et TransferWise. La première utilise le peer-to-peer pour envoyer de l'argent à l'international et la deuxième permet d'envoyer de l'argent en calculant instantanément les taux de change réels.

Les Fintechs spécialisées dans les envois de fonds internationaux se sont beaucoup démocratisées dans les pays en développement car seulement une minorité de la population de ces pays à un compte bancaire et donc le moyen de paiement le plus utilisé reste le téléphone. Ces Fintechs proposent également des solutions d'envois d'argent liquide, très utilisé dans les pays en développement, et participent donc à une certaine diffusion des richesses entre les pays. Elles donnent la possibilité à des personnes à faibles revenus ou exclues financièrement de participer à l'économie de leur pays, développer leur économie locale grâce à ses services de financement et de transferts de fonds.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) préconisent que le coût des envois de fonds transfrontaliers reste supérieur à 3% du montant. Malgré une diminution progressive de ce coût ces dernières années, on observe au premier trimestre de 2020 que le coût moyen de transfert reste tout de même au-dessus de l'objectif des ODD pour 6,8% du montant transféré. Selon la Banque Mondiale (2020), les transferts de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) devraient chuter en 2020 pour atteindre 445 milliards de dollars. Il s'agit d'une des baisses les plus impressionnantes, elle serait due à la crise économique post Covid-19 qui a entraîné une baisse des salaires et de l'emploi. En 2019, les pays ayant reçu les envois de fonds les plus élevés en pourcentage du produit intérieur brut

(PIB) sont le Tonga (37,6% du PIB), Haïti (37,1%), le Soudan du Sud (34,1%), la République kirghize (29,2%) et le Tadjikistan (28,2%).³⁶

Une seconde raison à cette baisse serait due aux Fintechs. En effet, comme la monnaie mobile c'est récemment beaucoup développé, cela aurait réduit de manière impressionnante le coût de l'envoi de fonds de 50% (GSMA, 2016). En effet, si l'on compare les frais d'une transaction internationale d'une banque et les frais de transaction de TransferWise, on a en moyenne pour les banques un coût de 7% du montant alors que pour l'entreprise Fintech ce coût est seulement de 0,5% du montant de la transaction. L'adoption des Fintechs dans les différentes formes de paiements internationaux a ainsi modifié le business modèle actuel du secteur en faisant profiter aux personnes à faible revenus de coûts de transaction battant le marché.

CHAPITRE 6 – LES LIMITES DE L'INCLUSION FINANCIERE GRACE AUX FINTECHS

Que ce soit grâce à la monnaie mobile, aux prêts en ligne, ou encore aux nombreux services financiers que proposent les Fintechs, ces dernières participent clairement à l'inclusion financière en bouleversant le paysage financier traditionnel et en concurrençant les acteurs bancaires traditionnels. Malgré les progrès de ces dernières années au niveau de l'accessibilité aux services financiers pour les personnes exclues du système bancaire, beaucoup de facteurs peuvent entraver l'inclusion financière numérique.

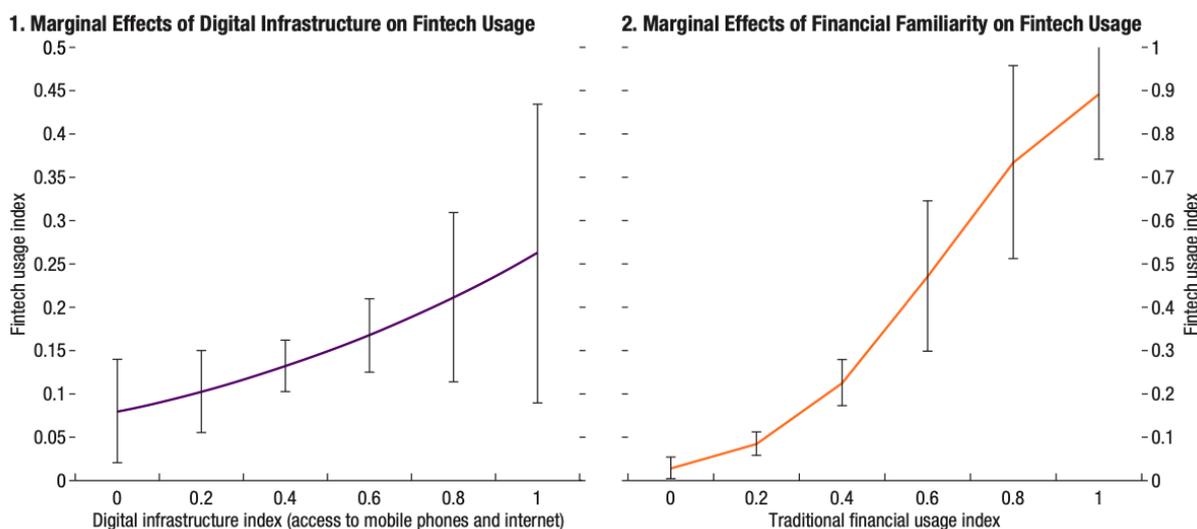
I. L'INCLUSION NUMERIQUE

L'inclusion financière par les Fintechs passe forcément par une inclusion financière numérique. Or, pour un bon nombre de personnes, cet aspect reste une grande barrière d'accès. L'étude du FMI (2020), a d'ailleurs relevé plusieurs corrélations à ce sujet.

Tout d'abord, une remarque plutôt logique est qu'un meilleur accès à des infrastructures numériques, c'est-à-dire accès à une connexion internet et à la possession de téléphones portables, est associé à une plus grande utilisation des paiements et du crédit numériques (*Figure 10 à gauche*). De même, l'augmentation du nombre d'opérateurs de téléphonie mobile entraîne également une amélioration de l'inclusion financière numérique. Également, l'utilisation des services associés aux

³⁶ <https://migrationdataportal.org/fr/themes/rapatriements-de-fonds>

Fintechs est plus élevée lorsque l'utilisation des services financiers traditionnels est déjà importante. (*Figure 10 à droite*). On peut comprendre à travers ces chiffres qu'une culture financière déjà plus ancrée dans une société via l'utilisation des acteurs bancaires traditionnels augmenterait l'accès et l'utilisation des Fintechs et donc serait associé à une plus grande inclusion financière numérique.



Source: IMF staff calculations (see Annexes 2 and 5).
 Note: The charts indicate the expected mean level of digital usage index, conditional on the level of digital infrastructure and traditional financial usage indices. Conditional means are calculated based on pooled regressions using the data for 2014 and 2017, holding other explanatory factors at their mean level.

Figure 10 : Effet marginal des infrastructures numériques et des connaissances sur l'inclusion financière numérique (2014-2017)

Cela nous amène donc à nous questionner sur l'aspect de la culture financière qui à toute son importance dans l'accès au Fintechs et à la problématique de l'inclusion financière et sur laquelle les gouvernements doivent principalement se pencher, tout comme la nécessité d'investir dans des infrastructures financières et/ou technologiques. Les politiques budgétaires devraient inclure des investissements dans les infrastructures numériques telles que l'accès à l'électricité, la couverture mobile et Internet, l'identification numérique, entre autres.

L'inclusion financière numérique repose sur une combinaison de facteurs. Premièrement, une inclusion financière rapide sans une réglementation et une éducation financière appropriées peut conduire à l'instabilité financière, comme on l'a vu pendant la crise financière mondiale de 2007. Les régulateurs sont fortement soucieux des risques que peuvent engendrer des pratiques de prêt inappropriées de la part d'institutions insuffisamment réglementées.

De plus, la finance numérique via les Fintechs peut créer de nouveaux risques pour l'inclusion financière. Ces risques découlent de l'inégalité d'accès à l'infrastructure numérique, des contraintes liées à la culture financière et numérique, et des biais potentiels amplifiés par les nouvelles sources de

données et l'analyse des données. Des prêts numériques faiblement réglementés pourrait menacer la stabilité financière et même engendrer une perte de confiance dans la technologie numérique. Tous ces risques sont encore plus importants à la lumière de la transition rapide et abrupte vers les services financiers numériques que nous vivons actuellement lors de la crise du Covid-19.

Malgré tout, la crise Covid-19 a fortement accentué l'importance de promouvoir les services numériques auprès des plus démunis. Ces efforts devraient être complétés par la promotion de la protection des consommateurs et des données, des réglementations spécialisées pour les Fintechs et de la cybersécurité.

II. BANQUE ET DESHUMANISATION

L'expansion des Fintechs et la digitalisation des processus opérationnels peut tout de même avoir des impacts négatifs. En effet, bien souvent à l'accueil de l'agence de détail BNP Paribas à Victor Hugo Grenoble j'ai entendu les anciens clients venir se plaindre : « La banque c'est plus ce que c'était ! », ces derniers, souvent d'un certain âge, se sentent dépassés par ce trop-plein de nouvelles technologies qui deviennent malheureusement pour eux obligatoires. Les relations privilégiées entre clients et conseillers n'est plus vraiment d'actualité. Nous allons énoncer quelques raisons à ce changement qui ne plaît pas à tout le monde.

Tout d'abord, détenir un réseau d'agence physique comme peuvent le faire les banques traditionnelles n'a plus vraiment d'intérêt lorsque les services bancaires sont proposés de manière dématérialisés ou en ligne. Comme le démontrent Campbell et Frei (2010) ³⁷, le segment des services bancaires classiques est ainsi exposé à des services de substitution proposés par les Fintechs. Le développement de ces dernières depuis quelques années a favorisé une restructuration totale des business modèles des banques de détails. Par exemple, en Allemagne, les banques ont réduit le nombre d'agences d'environ 50 000 en 1990 à 34 045 en 2015 et le nombre de visites d'agences a sombré de 3 à 1 en 15 ans (Puschmann 2017)³⁸.

Les banques préfèrent investir dans des solutions numériques et digitales afin de s'aligner avec les offres de certaines entreprises Fintechs, plutôt que de garder en vie des agences qui leur coûtent en termes de salaires et de frais de structures. On observe ainsi des fermetures massives d'agences bancaires comme c'est le cas actuellement avec le réseau de banques de détails BNP Paribas à

³⁷ Campbell, D., and Frei, F. (2010) Cost structure, customer profitability, and retention implications of self-service distribution channels: Evidence from customer behavior in an online banking channel. *Management Science*

³⁸ T. Puschmann, *Fintech*, février 2017

Grenoble. Les agences ferment tour à tour et certains clients ressentent clairement un sentiment d'abandon de la part de leurs conseillers qui sont remplacés à leur tour par des robots-Advisors en ligne. On parle alors clairement de déshumanisation au sein des banques.

En plus de l'aspect humain qui se dégrade, l'expansion des Fintechs impacte indirectement l'emploi. Des millions d'emplois pourraient être supprimés sur les marchés bancaires américain et européen dans les années à venir, vers une migration de l'emploi dans le secteur des nouvelles technologies. Finalement, en automatisant tous les processus, les Fintechs vont réduire les coûts et rendre plus efficaces les contrôle de conformité aux risques, les transactions financières ou la détection des fraudes, en dépit de la disparition de certains métiers et du mécontentement de beaucoup de clients.

Cette transformation digitale devrait plutôt permettre aux acteurs traditionnels de rebâtir leurs business modèles avec les nouvelles approches digitales mais en prenant évidemment en compte l'importance des ressources humaines. Lorsque l'expertise de conseillers humains va de pair avec l'utilisation de robot-Advisors ou d'autres systèmes Fintechs, alors, les acteurs traditionnels peuvent proposer des produits et services beaucoup plus complexes, améliorés et adapté au client, ce qui n'est pas le cas des startups Fintechs.

III. UN EFFET D'EXCLUSION FINANCIERE

Comme nous l'avons vu précédemment et durant tout le développement de ce mémoire, les Fintechs sont manifestement très prometteuses pour l'inclusion financière dans le monde. Mais malheureusement le développement de ces nouvelles technologies peut avoir l'effet totalement inverse sur certaines personnes, jusqu'à les conduire à l'exclusion financière. Il s'agit par exemple des personnes âgées ou pas en phase avec l'utilisation des nouvelles technologies, des personnes isolées géographiquement et n'ayant pas accès à des infrastructures numériques adéquates. Il peut également s'agir des analphabètes financiers et numériques, ne possédant aucune culture financière ou numérique. Finalement les fintechs pourraient entraîner une exclusion sociale avant même d'entraîner l'exclusion financière de ces catégories de personnes et le manque de connaissances financières et numériques pourrait exacerber ces risques.

L'inclusion financière elle-même pourrait être menacée par l'accélération des services numériques dans l'ère post-covid, sous l'effet de l'inégalité d'accès aux infrastructures numériques et des biais potentiels amplifiés par les nouvelles sources de données et l'analyse des données. Le manque d'accès aux téléphones mobiles, aux ordinateurs ou à l'internet pourrait entraîner de nouvelles formes

d'exclusion, qui pourraient être exacerbées si le passage aux services financiers numériques s'accélère. Si elles ne sont pas facilement accessibles ou bien intégrées, les Fintechs ne parviendront pas à atteindre les plus vulnérables et les plus nécessiteux et auront l'effet inverse qu'escompté. Les entreprises Fintechs ont également souligné que l'offre limitée de main-d'œuvre qualifiée et d'infrastructures numériques constituait une contrainte majeure. Les données biaisées ou les informations inexacts et insuffisantes pourraient entraîner une plus grande exclusion financière et alimenter la méfiance à l'égard des nouvelles technologies, en particulier chez les plus vulnérables. L'inclusion financière pourrait être menacée par la disparition éventuelle des institutions de microfinance, dont les activités et les clients pourraient être davantage touchés par les retombées économiques de la crise du covid-19.

Dans certaines régions où la satisfaction des besoins primaires est un défi quotidien, il est primordial de s'interroger sur l'accès aux fintechs qui peut parfois être relégué, à juste titre, à un rang inférieur en termes de priorité.

SYNTHESE

Les interrogations quant à l'émergence des Fintechs et à leur potentiels apports sociétaux nous ont menés à nous poser la problématique suivante : *Les Fintechs peuvent-elles être facteur d'inclusion financière et de démocratisation des services financiers au grand public ?*

En guise de proposition de réponse principale à cette problématique était retenu que le développement des Fintechs parvient, aujourd'hui, à expliquer les différents niveaux d'inclusion financière à travers les régions. En scindant l'analyse des pays développés et celle des pays en développement, nous proposons de soutenir que dans les pays développés, les Fintechs se développent massivement et parviennent à démocratiser les services financiers au grand public. Pour les pays en développement, la proposition était que si l'on observe une corrélation entre présence de Fintechs et inclusion financière, les recensements montrent que 1,7 milliards de personnes restent aujourd'hui exclues financièrement et donc, il faut poursuivre le développement des Fintechs.

Pour soutenir cette proposition d'analyse a d'abord été effectuée une analyse du secteur financier et bancaire, au travers duquel le fait que les Fintechs bouleversent les équilibres en place était mis en valeur. Puis, en second lieu, une étude fondée sur des revues de littérature empirique concernant principalement les pays en développement a permis de souligner à la fois les apports des Fintechs sur l'inclusion financière ou les variables macroéconomiques mais également leurs limites.

Notre proposition est en grande partie vérifiée : les Fintechs se sont développées et continuent de le faire de manière fulgurante si bien que cela débouche sur des changements radicaux au niveau des offres de services, mais aussi des comportements des acteurs traditionnels qui s'adaptent à elles. Grâce à des innovations mises en place ces dernières années, à une diminution des coûts et à de nouveaux canaux de communication, les Fintechs accroissent l'inclusion financière pour les entreprises et les individus. Dans les pays développés les liens entre Fintechs et inclusion financière sont clairs et établis de manière robuste : la corrélation est forte. Dans les pays en développement, si les Fintechs engendrent de bonnes implications macroéconomiques notamment en termes de croissance et d'emplois, elles améliorent aussi l'inclusion financière mais dans une mesure moindre que dans les pays développés, signifiant qu'il reste des efforts à fournir.

Ces efforts peuvent se retranscrire sous forme de préconisations de politiques publiques. Tout d'abord, il semble nécessaire d'améliorer les infrastructures de transmission et de communication, mais aussi d'apport d'électricité. Ensuite il est primordial d'accompagner l'arrivée des Fintechs avec une éducation financière et numérique pour éviter une asymétrie d'information auprès des consommateurs qui pourrait déboucher sur un rejet de toute forme de Fintech. Aussi, le régulateur doit mettre en place un système d'incitations règlementaires et fiscales pour attirer les Fintechs et donc potentiellement améliorer l'inclusion financière sur son territoire. Un arbitrage doit cependant être

réalisé avec précision pour ne léser ni la firme ni le consommateur, notamment en termes de protection des données. Enfin, le régulateur doit veiller au maintien d'un niveau de concurrence élevé sur le marché des Fintechs pour éviter que ne se retranscrivent les niveaux de concentration observables sur les marchés financiers et bancaires traditionnels.

Les principales limites de ce travail sont, d'une part que l'attention a été portée sur une partie seulement des services que proposent les Fintechs excluant notamment les services d'épargne ou d'assurance, d'autre part que l'analyse de l'inclusion financière retenue ne couvre pas toutes les facettes de cette notion tant cette dernière demanderait des développements ultérieurs. Une autre limite est le choix des références fondamentales utilisées, qui peuvent présenter un biais de sélection et potentiellement un manque de pluralisme dans les approches, avec notamment le primat accordé aux institutions de Bretton-Woods (FMI et Banque Mondiale). Par la sélection d'une approche théorique et globale (revue de littérature), la mise à l'écart d'approches de terrain a été volontaire pour ne pas implémenter de la subjectivité.

Il pourrait être intéressant de fournir une réflexion autour de l'effet environnemental des Fintechs et notamment pour le stockage des données. Le Big Data réclamant de plus en plus d'espaces de stockage (*data centers*), il est important que ces derniers n'influent pas négativement sur l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

Ahmed, Beck, McDaniel et Schroop (2016) « Filling the Gap: How Technology Enables Access to Finance for Small and Medium-Sized Entreprises », Avril, MIT Press Journal, volume 10 number ¾. Disponible sur : <https://papers.ssrn.com/sol3/paper.cfm?abstract_id=2768894 >.

Bartlett et al. (2017) « Consumer Lending Discrimination in the Fintech Era » SSRN Electronic Journal, Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/321093829_Consumer_Lending_Discrimination_in_the_Fintech_Era >.

Beck T, Demirgüç-Kunt A, Levine R. (2007) “Finance, inequality and the poor” *Journal of Economic Growth*, vol 12, pp 27-49.

Berg et al. (2019) « On the Rise of Fintechs: Credit scoring Using Digital Footprint », septembre, *The Review of Financial Studies*, Volume 33, Issue 7, pp.2845-2897. Disponible sur : <<https://www.academic.oup/rfs/article/33/7/2845/5568311?login=true>>.

Berkmen P, Beaton K, Gershenson D, Arze del Granado J, Ishi K, Kim M, Kopp E, Rousset M. (2019) « Fintech in Latin America and the Caribbean: Stocktaking » *IMF Working Paper*, n°19/71, FMI, Washington DC.

Blancher N. et al. (2019) « Financial inclusion of small and medium-sized enterprises in the Middle East and Central Asia » IMF staff team, Paper No. 19/02, Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/332580168_Financial_Inclusion_of_Small_and_Medium-Sized_Enterprises_in_the_Middle_East_and_Central_Asia>.

Buchak et al. (2018) « Fintech, Regulatory Arbitrage, and the rise of shadow banks », Septembre, Working paper n°23288. Disponible sur : <<https://www.rnber.org/papers/w23288>>.

Campbell D. and Frei F. (2010) « Cost structure, customer profitability, and retention implications of self-service distribution channels: Evidence from customer behavior in an online banking channel » *Management Science*, Vol 56 No 1. Disponible sur : <<https://doi.org/10.1287/mnsc.1090.1066>>.

Collins R. (2016) « Blockchain: a new architecture for digital content, » *EContent* vol 39 n°8, pp 22–23. Disponible sur : <<https://www.thetilt.com/content/blockchain-new-digital-content-architecture>>.

Costa A. and Ehrbeck T. (2015) « A Market-building Approach to Financial Inclusion», *Innovations*, vol 10 Disponible sur : <http://www.mitpressjournals.org/doi/pdf/10.1162/inov_a_00229 >.

Deléchat C, Newiak K, Xu R, Yang F, Goksu A. (2018) “What is Driving Women’s Financial Inclusion Across Countries?” *IMF Working Paper*, n°18/38, FMI, Washington DC.

Demir A, Pesqué-Cela V, Altunbas Y. and Murinde V. (2020) « Fintech, financial inclusion and income inequality: a quantile regression approach » *The European Journal of Finance*, Disponible sur: < <https://doi.org/10.1080/1351847X.2020.1772335> >.

Demirgüç-Kunt A, Klapper L. (2012) “Mesuring Financial Inclusion : The Global Findex Database” *Policy Research Working Paper*, n°6025, World Bank, Washington DC.

Demirgüç-Kunt A, Klapper L, Singer D, Ansar S, and Hess J. (2018) « The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the FinTech Revolution. » *Washington, DC: The World Bank*. Disponible sur : <https://globalfindex.worldbank.org/sites/globalfindex/files/2018-04/2017%20Findex%20full%20report_0.pdf>.

Fuster A, et autres (2019) « The Role of technology in Mortgage Lending » *Review of Financial Studies*. Vol 32, n°5. Disponible sur : < https://www.researchgate.net/publication/333387909_The_Role_of_Technology_in_Mortgage_Lending>.

Gosavi A. (2018) « Can Mobile Money Help Firms Mitigate the Problem of Access to Finance in Eastern sub-Saharan Africa? » *Journal of African Business*, vol 19 (1), pp 1-18.

Gutierrez E, Singh S. (2013) « What Regulatory Frameworks are More Conducive to Mobile Banking? Empirical Evidence from Findex Data » *Policy Research Working Paper*, n°6652, Banque Mondiale, Washington DC.

Honohan P. (2008) « Cross-country variation in household access to financial services » *Journal of Banking and Finance*, vol 32 (11), pp. 2493-2500.

Jack W. and Tavneet S. (2014) « Risk Sharing and Transactions Costs: Evidence from Kenya’s Mobile Money Revolution. » *American Economic Review*, vol 104 (1): 183–223. Disponible sur : < <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.104.1.183>>.

Lashitew A, von Tulder R, Liasse Y. (2019) “Mobile phones for financial inclusion: What explains the diffusion of mobile money innovations?” *Research Policy, Elsevier*, vol 48 (5), pp 1201-1215.

Lee I. and Shin Y.J. (2017) « Fintech: Ecosystem, business models, investment decisions, and challenges » *Business Horizons*. Vol 61. pp 35-46. Disponible sur : < <https://iranarze.ir/wpcontent/uploads/2019/01/E10696-IranArze.pdf>>.

Leyshon A. and Thrift, N. (1995) « Geographies of Financial Exclusion: Financial Abandonment in Britain and the United States », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol 20 n°3, pp. 312–41 Disponible sur : < <https://www.jstor.org/stable/622654?origin=JSTOR-pdf>>.

Leyshon A. and Thrift, N. (1996), « Financial Exclusion and the Shifting Boundaries of the Financial System », *Environment and Planning A*, vol 28 n°7, pp. 1150–56. Disponible sur : <<https://doi.org/10.1080/09500809608840000>>.

1068%2Fa281150>.

Loukoianova E, and Yang Y. (2018) « Financial Inclusion in Asia-Pacific. » IMF Asia and Pacific Departmental Paper No. 18/17, International Monetary Fund, Washington, DC. Disponible sur : <<https://isni.org/isni/0000000404811396>>.

Lukonga I. (2018) « Fintech, Inclusive Growth and Cyber Risks: Focus on the MENAP and CCA Regions», 11 septembre, IMF Paper No. 18/201, Disponible sur : <<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/09/11/Fintech-Inclusive-Growth-and-Cyber-Risks-Focus-on-the-MENAP-and-CCA-Regions-46190>>.

Marron D. (2013) « Governing Poverty in a Neoliberal Age: New Labour and the Case of Financial Exclusion», *New Political Economy*, 18 (6), pp.785-810 Disponible sur : <<https://doi.org/10.1080/13563467.2012.753043>>.

Mbiti I. and Weil D. (2011) « Mobile Banking: The Impact of M-Pesa in Kenya», Juin, NBER Working Paper No w17129. Disponible sur : <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1866089>.

Patwardhan A, Singleton K. et Schmitz K. (2018) « Financial Inclusion in the Digital Age », Mars, IFC Paper. Disponible sur : < <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/0d9cffc8-a295-4e05-bf33-dca8ffa5abdf/Financial+Inclusion+in+the+Digital+Age.pdf?MOD=AJPERES&CVID=m9QAISc>>.

Puschmann T. (2017) « Fintech » *Bus Inf Syst Eng* 59,69-76. Disponible sur : <<https://doi.org/10.1007/s12599-017-0464-6>>.

Rojas-Suarez L, Amado M. (2014) “Understanding Latin America's Financial Inclusion Gap” *Center for Global Development Working Paper*, n°367, Center for Global Development, Washington DC.

Rojas-Suarez L. (2016) “Financial Inclusion in Latin America: Facts and Obstacles” *Center for Global Development Working Paper*, n°439, Center for Global Development, Washington DC.

Sahay R, Cihak M, N’Diaye P, Barajas A, Mitra S, Kyobe A. et al. (2015). « Financial inclusion: Can it meet multiple macroeconomic Goals? » IMF Staff Discussion Note 15/17, September. Disponible sur : < <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1517.pdf>>.

Sahay R, Ulrik Eriksson von A, Lahreche A, Khera P, Ogawa S, Bazarbash M, and Beaton K. (2020) « The promise of fintech : financial inclusion in the post COVID-19 era » International Monetary Fund. Monetary and Capital Markets Department (Series) N°20/09. Disponible sur : < <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1517.pdf>>.

Schweitzer et Barkley (2017) « Is ‘Fintech’ Good for Small Business Borrowers? Impacts on Firm Growth and Customer Satisfaction», 4 mars, FRB of Cleveland Working Paper No. 17-01, Disponible sur : <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2926964>.

Soederberg S. (2013) « Universalising Financial Inclusion and the Securitisation of Development », *Third World Quarterly*, 34 (4), pp. 593-612. Disponible sur : <<https://doi.org/10.1080/01436597.2013.786285>>.

Sy Amadou N. R., Maino R, Massara A, Perez-Saiz H, and Sharma P. (2019) « FinTech in sub-Saharan African countries: a game changer? », 14 février, IMF Staff Team, N°10/04. Disponible sur : <<https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2019/02/13/FinTech-in-Sub-Saharan-African-Countries-A-Game-Changer-46376>>.

Tchamyou V, Erreygers G, Cassimon D. (2019) « Inequality, ICT and financial access in Africa » *Elsevier*, vol 139 (C), pp 169-184.

Tobias A. and Mancini-Griffoli T. (2019) « The Rise of Digital Money » IMF Fintech Note No. 19/01, International Monetary Fund, Washington, DC. Disponible sur : <<https://www.imf.org/en/Publications/fintech-notes/Issues/2019/07/12/The-Rise-of-Digital-Money-47097>>.

Williams-Grut, O. (2016) « Deloitte just trashed the hype around a \$180 billion FinTech market. Business Insider. », May 23. Disponible sur : <<http://www.businessinsider.com/deloitte-report-marketplace-lending-not-significant-players-peer-to-peer-2016-5>>.

Zavolokina L, Dolata M, Schwabe G. (2016) « Fintech - what's in a name? » In: Thirty Seventh International Conference on Information Systems, Dublin, Ireland, 11 December 2016 - 14 December 2016. Disponible sur : <https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/126806/1/FinTech_Research_Paper_revised.pdf>.

ARTICLES EN LIGNE

Athens Journal of Business & Economics (2021) *The Role of Financial Inclusion on Economic Growth in Sub Saharan African (SSA) Region*, 24 février. Disponible sur : <<https://www.athensjournals.gr/reviews/2021-4112-AJBE.pdf>>.

Banque Mondiale. *Inclusion Financière/Vue d'ensemble.* Disponible sur : <<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>>.

CBInsights (2020) *The State Of Fintech Q1'20 Report: Investment & Sector Trends To Watch*. Publié le 21 Mai. Disponible sur : < <https://www.cbinsights.com/research/report/fintech-trends-q1-2020/>>.

CBInsights (2020) *The Fintech 250: The top Fintech companies of 2020*. Publié le 1 septembre. Disponible sur : <<https://www.cbinsights.com/research/report/fintech-250-startups-most-promising/>>.

Consumer Financial Protection Bureau (2017) *CFPB Explores Impact of Alternative Data on Credit Access for Consumers Who Are Credit Invisible*, 16 février, Press Release. Disponible sur : < <https://www.consumerfinance.gov/about-us/newsroom/cfpb-explores-impact-alternative-data-credit-access-consumers-who-are-credit-invisible/>>.

EMLV - Ecole de Management Léonard de Vinci (2017) *Blockchains & Monnaies Cryptographiques*, Jean-Paul Delahaye. Sur Youtube, publiée le 21 novembre. Disponible sur : <<https://www.youtube.com/watch?v=Uo8LOr40uG0>>.

France 24 (2017) *Fintech : Comment bancariser les exclus du système financier*. Sur Youtube, publiée le 21 avril. Disponible sur : < <https://www.youtube.com/watch?v=XtVxQ7gSy90>>.

Goldman Sachs (2015) *The Future of Finance: The socialization of finance*. Part3, March 13. Disponible sur : < https://www.planet-fintech.com/downloads/The-future-of-Finance-the-Socialization-of-Finance-Golman-Sachs-march-2015_t18796.html>.

PwC (2016) *Blurred lines: How FinTech is shaping financial services*. Mars. Disponible sur : <<https://www.pwc.de/de/newsletter/finanzdienstleistung/assets/insurance-inside-ausgabe-4-maerz-2016.pdf>>.

The Commonwealth (2018) *Blog, Fintech: A SWOT analysis*. Zaman S. Publié le 1 mai. Disponible sur : <<https://thecommonwealth.org/media/news/blog-fintech-swot-analysis>>.

Transunion (2019), *FinTechs Continue to Drive Personal Loan Growth*. 21 fev. Disponible sur : <<https://www.globenewswire.com/en/news-release/2019/02/21/1739107/0/en/FinTechs-Continue-to-Drive-Personal-Loan-Growth.html>>.

TABLES DES FIGURES

FIGURE 1 : LES CINQ ELEMENTS DE L'ECOSYSTEME DES FINTECHS.....	11
FIGURE 2 : THE FINTECH 250: THE TOP FINTECH COMPANIES OF 20, SOURCE: CBINSIGHTS.COM.....	23
FIGURE 3 : CHIFFRES CLES DU SECTEUR DES FINTECHS EN 2020, SOURCE: FTPARTNERS 2020.....	25
FIGURE 4 : L'IMPACT DE L'INCLUSION FINANCIERE NUMERIQUE AU NIVEAU DES PAYEMENTS SUR LA CROISSANCE (EN POURCENTAGE DE LA CROISSANCE ANNUELLE DU PIB), SOURCE : FMI.....	39
FIGURE 5 : UTILISATION DES COMPTES BANCAIRES TRADITIONNELS ET DES COMPTES BANCAIRES DE MONNAIE MOBILE (2017).....	43
FIGURE 6 : COMPTES DE MONNAIE MOBILE ENTRE 2013 ET 2017 (NOMBRE ACTIFS POUR 1000 ADULTES)	44
FIGURE 7 : VALEUR DES TRANSACTIONS DE MONNAIE MOBILE, 2018 (EN %PIB)	44
FIGURE 8 : COMPOSITION DES PRETS FINTECHS PAR REGIONS, 2017 (EN %).....	47
FIGURE 9 : PRETS FINTECHS MONDIAUX PAR CATEGORIES ENTRE 2015 ET 2017 (EN MILLIARD USD)	47
FIGURE 10 : EFFET MARGINAL DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES ET DES CONNAISSANCES SUR L'INCLUSION FINANCIERE NUMERIQUE (2014-2017).....	51

TABLES DES MATIERES

DECLARATION ANTI-PLAGIAT	5
REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
PARTIE 1 : - LES FINTECHS BOULEVERSENT LE SECTEUR BANCAIRE TRADITIONNEL .	9
CHAPITRE 1 – DEFINITION DES CONCEPTS	10
I. Définition du concept de « Fintechs ».....	10
II. Définition du concept « d’inclusion financière »	12
CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL.....	15
I. L’émergence des Fintechs.....	15
A. Historiquement.....	15
B. Fintech : entre crises et résilience	16
C. L’Inclusion Financière devient une priorité pour les Organisations Internationales	17
II. La modification du paysage financier.....	19
A. Big Data et mutation de l’écosystème des services financiers.....	19
B. Analyse SWOT des Fintechs	21
C. État du marché et principaux acteurs	23
III. Les organismes de réglementation du secteur financier faces à l’arrivée des Fintechs	26
A. La modification du paysage concurrentiel	26
B. Risque pour la stabilité financière.....	27
CHAPITRE 3 – FINTECHS ET EVOLUTION DES SERVICES FINANCIERS	28
I. La Blockchain : Une innovation disruptive ?.....	28
A. Une technologie de pointe.....	28
B. La désintermédiation des acteurs financiers traditionnels	29
II. L’agilité des Néobanques face aux acteurs financiers traditionnels	30
A. Le défi du digital pour les banques traditionnelles	30
B. Démocratisation de l’accès aux services bancaires en ligne.....	30
III. De nouvelles formes de financement aux particuliers et aux entreprises	32
A. Le « crowdfunding »	32
B. Le « crowdlending » ou « peer-to-peer lending »	33
PARTIE 2 - ÉTUDE EMPIRIQUE.....	34
CHAPITRE 4 – L’INCLUSION FINANCIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENTS VIA LES FINTECHS	35
I. Reuves de littérature.....	35
II. Implications macroéconomiques.....	38
III. Inclusion financière et inégalité des revenus	41
CHAPITRE 5 – LES OUTILS D’INCLUSION FINANCIERE.....	42
I. La monnaie mobile.....	42
II. L’accès au crédit par les « prêteurs fintechs »	45
A. Le rôle du Big Data et des sources d’information alternatives	45
B. Conclusions des études du Lending Club et FMI	46
III. Paiements internationaux et diffusion des richesses	49
CHAPITRE 6 – LES LIMITES DE L’INCLUSION FINANCIERE GRACE AUX FINTECHS	50
I. L’inclusion numérique	50
II. Banque et déshumanisation.....	52
III. Un effet d’exclusion financière.....	53
SYNTHESE	55
BIBLIOGRAPHIE	57
TABLES DES FIGURES	62
TABLES DES MATIERES	63

